

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2103 - 21 novembre 2008 - prix: 1 € - DOM 1,50€

**Les travailleurs
ne veulent pas
payer la crise**

p. 11 à 15

**22 novembre
Postiers
et usagers
contre
la privatisation
de La Poste**

M 06189 - 2103 - F: 1,00 €



p. 12

**Congrès du
Parti Socialiste**

**Une guerre
de clans
sans enjeu
pour les
travailleurs**

p. 3

Sommaire

Leur société

- p. 13 ■ Grève du 20 novembre dans l'Éducation nationale
 ■ Les lycéens ont donné une leçon à Darcos
 ■ Réforme des niches fiscales
- p. 5 ■ Retraite à 70 ans
 ■ Minimum vieillesse
 ■ Les hôpitaux de Paris étranglés par l'État
 ■ Une expulsion de réfugiés afghans stoppée
- p. 6 ■ Les grandes manœuvres du patronat de l'automobile
 ■ Profit des entreprises du CAC 40
 ■ Les multinationales européennes
- p. 7 ■ L'argent manque pour le logement social
 ■ Les géants du bâtiment se sucent
 ■ À Montreuil, sans ascenseur, c'est la galère
 ■ L'État vole au secours des banques, pas des communes
 ■ La misère en France s'aggrave

Dans le monde

pages 8 et 9

- États-Unis : suppressions d'emplois et de programmes sociaux
 ■ La banque Citigroup supprime 53 000 emplois
 ■ Russie : les mœurs du pouvoir sur fond de crise
 ■ Grande-Bretagne : les grandes entreprises passent à l'offensive
- p. 10 ■ Allemagne : un nouvel accord dans la métallurgie
 ■ Belgique : grève contre les licenciements à UCB
 ■ La réunion du G20 à Washington
- p. 16 ■ Italie : la vague étudiante ne retombe pas
 ■ Algérie : les travailleurs refusent la privatisation des ports d'Alger et de Djendjen

Dans les entreprises

- p. 11 ■ Michelin - Clermont-Ferrand
 ■ AIA - Clermont-Ferrand
- p. 12 ■ Le 22 novembre, postiers et usagers contre la privatisation de La Poste
 ■ La Poste - Bordeaux
 ■ AFPA
- p. 13 ■ Transport aérien
 ■ SNCF
- p. 14 ■ Fonderies du Poitou - Ingrandes
 ■ Jabil - Brest
 ■ Cyclocity - Paris
 ■ CEA - Saclay
- p. 15 ■ EADS-Airbus - Toulouse
 ■ Molex - Villemur-sur-Tarn
 ■ Télé-Toulouse
 ■ Le procès AZF

Versez à notre souscription !

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

par chèque libellé à l'ordre de :

Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôt de 200 euros à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

• « La France échappe à la récession »

Une nouvelle aventure de Statistix le gaulois

Après les faillites, les fermetures d'entreprises, les mises en chômage partiel, la réduction programmée de la production dans divers secteurs de l'économie, la baisse du niveau des échanges commerciaux internationaux et le blocage du système financier, les dernières statistiques économiques des différents gouvernements indiquent officiellement que tous les pays sont « entrés en récession ». Ou plutôt presque tous, car le produit intérieur brut de la France serait en hausse de 0,14 %, admirez la précision du chiffre, alors que ceux des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, etc. sont en recul.

Ce miracle est expliqué ainsi

par Christine Lagarde, ministre de l'Économie : puisque tout le monde subit le même choc, la différence vient de « facteurs internes » et plus particulièrement du premier d'entre eux, le génie propre de Sarkozy. Ce dernier a d'ailleurs déclaré que si le pays échappait, pour l'instant, à la récession, c'était grâce... aux heures supplémentaires, que sa politique a favorisées.

Ainsi le petit village gaulois, sous la houlette de son chef Sarkozix juché sur son bouclier fiscal, résisterait encore et toujours à la récession grâce à la potion amère infligée aux travailleurs.

Un vrai conte pour enfant !

Paul GALOIS

• Fête régionale de Lutte Ouvrière

Fourmies

Samedi 22 novembre à partir de 17 h
Salle des fêtes – Sains-du-Nord

Arlette à la télé

Vendredi 28 novembre à 20 h 35

et dimanche 30 novembre à 8 h 55 (rediffusion)

France 5 diffusera dans la série *Empreintes* un portrait d'Arlette Laguiller (52 minutes)

Cercle Léon Trotsky

Le prochain Cercle Léon Trotsky aura pour thème :

La crise de l'économie capitaliste

Jeudi 11 décembre à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité
 24, rue Saint-Victor à Paris 5^e
 (Métro : Maubert-Mutualité)

Participation aux frais : 3 euros

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyste)
 membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 10091 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
 www.union-communiste.org
 e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
 Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 17 novembre



Farce pas tranquille mais dérisoire

« Échec », « gâchis », « naufrage », voilà les mots qui reviennent chez tous les commentateurs pour parler du congrès du Parti Socialiste à Reims. Il est vrai qu'avec ses affrontements d'ambitions, ses magouilles et ses coups fourrés, le PS a donné un spectacle peu ragoûtant.

Que ceux qui se retrouvent dans la politique du PS soient démoralisés par le visage offert par ce parti qui se pose en alternative à la droite de Sarkozy, cela se comprend. Mais, du point de vue des travailleurs, le congrès de Reims ne mérite ni tristesse ni joie, ni même le moindre intérêt.

Ce parti porte encore, dans son étiquette de « socialiste », ses liens passés avec le mouvement ouvrier, ses aspirations et ses idéaux. Il fut un temps où il incarnait en effet l'idée qu'il faut changer l'ordre social de fond en comble en renversant l'organisation capitaliste de la société. Mais c'était il y a un siècle ! Le naufrage du Parti Socialiste, ce n'est pas ce dérisoire congrès de Reims, cela remonte à la Première Guerre mondiale où il a basculé du côté de la bourgeoisie pour l'aider à envoyer des millions d'ouvriers et de paysans mourir pour rien sur les champs de bataille !

Depuis cette époque-là, même s'il continue à vouloir capter avec plus ou moins de succès l'électorat ouvrier, ce parti a cessé de représenter les intérêts du monde ouvrier. Et pour ne parler que des trente dernières années, chaque fois que le PS a été porté à la tête de l'État ou du gouvernement, il a gouverné au profit de la classe capitaliste, sans même que son arrivée au pouvoir se traduise par une rupture avec la politique antiouvrière menée.

Oh, le PS n'est pas identique à ses concurrents de droite ! Le cœur de la bourgeoisie penche du côté de la droite dont les hommes politiques, Sarkozy en tête, sont non seulement les serviteurs dévoués des riches, mais fiers de l'être. Mais la classe capitaliste a vérifié en maintes occasions que non seulement elle n'a rien à craindre du Parti Socialiste au gouvernement, flanqué ou non du Parti Communiste, mais que le PS est plus apte que la droite à tromper le monde du travail, à endormir sa méfiance. Le PS représente une alternance gouvernementale, mais pas

une alternative sociale et politique.

Bien que les trois candidats à la direction du PS s'efforcent, dans cette période de crise, de gauchir leur langage, d'évoquer les problèmes des travailleurs, ils ne représentent que des clans différents mais pas des politiques opposées.

Depuis longtemps le PS est partisan, comme les partis de droite, de l'économie de marché, du capitalisme, de l'exploitation qui en est le fondement. De ce capitalisme qui engendre aussi les crises.

La conclusion qu'on peut en tirer est qu'il manque à la classe ouvrière un parti qui soit réellement le sien, qui incarne ses intérêts de classe face à la bourgeoisie, face aux possédants. Un parti qui ne veuille pas seulement coler les rustines des interventions de l'État sur l'économie capitaliste mais qui veuille renverser la dictature du grand capital sur l'économie. Un parti qui ne se contente pas de se poser, le temps d'une élection, en avocat du monde du travail, ce que le PS n'est même plus, mais qui soit l'instrument politique des combats de la classe ouvrière.

Avec l'aggravation brutale de la crise de l'économie capitaliste, le grand patronat redoublera son offensive contre le monde du travail.

Les travailleurs auront à se défendre, et pas seulement sur le terrain revendicatif, mais aussi sur le terrain politique. La précédente grande crise de l'économie capitaliste, celle commencée par le krach boursier de 1929, avait entraîné non seulement une hausse brutale du chômage, un effondrement des salaires, la misère généralisée, même dans les pays industriels les plus riches, mais aussi la montée de l'extrême droite antiouvrière et la remise en cause des libertés et des droits ouvriers les plus élémentaires. Pas plus que dans le passé, ce n'est la gauche officielle, PS en tête, qui nous en protégera.

La contre-offensive ne pourra venir, comme à l'époque, que d'en bas, que d'une explosion sociale. Comment faire, quels objectifs se fixer pour que cette explosion sociale empêche la bourgeoisie de faire payer la crise de son économie aux travailleurs, voilà ce qui compte pour l'avenir, et pas la pantalonnade à la tête du Parti Socialiste.

Arlette LAGUILLER

• Aubry-Royal

Duel pour quelle politique ?

Les positionnements entre Ségolène Royal et Martine Aubry dans l'empoignade qui les oppose pour la succession de François Hollande ont de quoi laisser songeur.

Ségolène Royal se présente comme la championne du renouveau, voire de la modernité. Pourtant, ni elle ni son équipe ne brillent par la nouveauté. Elle-même, depuis son entrée dans la carrière politique, passant en 1982 directement de l'ENA à des fonctions dans l'entourage immédiat de Mitterrand, fut trois fois ministre. Ses proches lieutenants, ces « jeunes loups » impatients de succéder à leurs

ainés, ne sont pas des louveteaux de la dernière portée. Vincent Peillon entra, dès 1982, dans le cabinet de Henri Emmanuelli, qui était alors président de l'Assemblée nationale. Autre de ses proches, Francis Collob, le plus très jeune sénateur maire de Lyon, n'est pas un nouveau-né de la politique.

Quant au discours développé par ce courant, il ne brille pas par sa modernité. Passons sur les homélies de Royal sur la fraternité, sur ses appels à nous aimer les uns les autres et autres vieilleries de sacristie, ses références aux idées prétendument nouvelles de la social-démocratie moderne, incarnée entre

autres par l'Anglais Tony Blair ou l'Espagnol José-Luis Zapatero, s'inscrivent dans une tradition de plus d'un siècle ; celle des partis sociaux-démocrates qui participèrent en tant que tels (dès 1914-1920 pour la première fois) à des gouvernements aux côtés de représentants directs de la bourgeoisie.

Martine Aubry, elle, s'est réclamée des traditions d'enracinement du PS dans la classe ouvrière. Elle a plaidé pour que l'on voie désormais des banderoles dans les manifestations ouvrières. C'est vrai qu'on les a peu vues dans les mobilisations pour la défense des retraites ou pour les augmentations de

salaires. Mais les états de service de la maire de Lille, où elle siège d'ailleurs avec l'appui du Modem, ne plaident guère en ce sens.

Elle qui, avant d'être ministre de l'Emploi dans le gouvernement Jospin, fut directrice adjointe de Jean Gandois à la tête de Pechiney, se distinguant durant cette période par sa justification de l'utilisation de l'amiante, a laissé son nom à la loi des 35 heures. Accusée, avec une mauvaise foi sans fond par la droite pour avoir donné son nom à cette mesure, elle n'avait pas fait pour autant un vrai cadeau aux salariés. Pas seulement parce que cette loi

accordait des contreparties fiscales importantes aux patrons, mais parce qu'elle leur accordait la flexibilité et l'annualisation, c'est-à-dire le droit pour les patrons d'aménager les horaires de travail au gré de leur production.

Ce qui se dégage du désolant spectacle qu'on nous a offert, c'est qu'on aurait bien tort de compter sur une (ou un) secrétaire du PS, quel qu'il soit pour impulser les nécessaires luttes du monde du travail, et encore moins d'espérer que le PS gouverne en faveur de la population laborieuse, s'il revenait aux affaires dans quatre ans, en 2012.

Jean-Pierre VIAL

• Grève du 20 novembre dans l'Éducation nationale

Non aux attaques contre l'enseignement !

De la maternelle à l'université, le ministre de l'Éducation nationale Xavier Darcos a réussi à faire l'unanimité contre lui. Enseignants, personnels des établissements scolaires, rejoints par les lycéens, les étudiants et soutenus par nombre de parents d'élèves, ils ont été nombreux à manifester leur opposition aux attaques contre l'enseignement menées par ce gouvernement.

Toutes les prétendues réformes prévues, ou déjà introduites par Darcos, ont pour seul objectif de réaliser des économies sur le budget de l'Éducation nationale, au détriment de tous. En tête viennent les suppressions de postes : 11 200 en moins en 2008, 13 500 autres prévues pour 2009. Cela se traduit par une dégradation des conditions d'enseignement qui pèse déjà sur les professeurs, poussés à effectuer des heures supplémentaires, comme sur les élèves qui se retrouvent dans des classes plus chargées.

Autre voie prise par Darcos pour embaucher moins d'enseignants : diminuer le

nombre d'heures de cours donnés aux élèves, aussi bien dans le primaire, avec la suppression du samedi matin travaillé, que dans les lycées, où des heures d'enseignement général et des options disparaissent. Dans les lycées professionnels, là aussi, avec le passage du bac professionnel en trois ans au lieu de quatre, les élèves perdent un nombre important d'heures de formation.

Si c'est dans le primaire que les personnels éducatifs sont le plus en colère, ce n'est pas un hasard, car ils subissent déjà quotidiennement le résultat de ces prétendues réformes. En premier lieu, ils s'élèvent contre la semaine de quatre jours décidée de façon autoritaire à cette rentrée. Alors que le ministre, à l'instar de ses prédécesseurs, les attaque de façon méprisante sur l'insuffisance du niveau des élèves, ce changement d'emploi du temps revient à supprimer deux heures de cours, remplacées par des modules de soutien, uniquement pour les élèves en difficulté, qui sont des casse-tête à mettre en place. Mais en même temps que Darcos vante les mérites de ce soutien, il supprime 3 000 postes d'enseignants, sur les 11 000

affectés dans les Rased (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté). La disparition programmée des Rased affectera avant tout les élèves issus de milieux populaires qui, bien souvent, concentrent les difficultés.

Et la liste des attaques est loin d'être close, avec la suppression des IUFM, instituts de formation des enseignants, des augmentations générales de salaire dérisoires, remplacées par une incitation à effectuer des heures supplémentaires, les dangers qui menacent l'école maternelle, où Darcos remet en question la scolarisation des enfants dès l'âge de deux ans, la charge de travail accrue qui pèse sur les Atsem (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) à cause de la semaine de quatre jours dans les écoles primaires, etc.

Une journée de grève, même réussie, ne sera certes pas suffisante pour obliger Darcos à remballer ses pseudo réformes. Mais elle marque déjà que la grande majorité des enseignants comme des élèves refusent que l'enseignement, c'est-à-dire l'avenir de la jeunesse, soit sacrifié.

Marianne LAMIRAL

Les lycéens ont donné une leçon à Darcos

Darcos avait payé une agence de publicité pour lui organiser, samedi 15 novembre, une rencontre avec 600 lycéens choisis parmi les Conseils de vie lycéenne et venus de toutes les académies. Il voulait vanter

devant eux, et surtout devant les caméras de télévision, sa réforme des lycées.

Il en a été pour ses frais car ce que les télévisions ont surtout retenu, c'est qu'il s'est fait huer par les lycéens pendant qu'il leur faisait son

baratin. Des jeunes ne lui ont pas envoyé dire ce qu'ils pensaient de cette « journée de mascarade » et de sa réforme ! Ils s'inquiétaient, à juste titre, de la disparition d'heures d'enseignement général mais, surtout, ils lui ont fait remarquer qu'il se payait leur tête en parlant de « profs plus disponibles » alors qu'il supprime des milliers de postes d'enseignants.

S'il fallait évaluer la performance de Darcos (puisque la notation des fonctionnaires est une rengaine à la mode dans les rangs du gouvernement), les résultats ne seraient pas brillants. « Zéro pointé » pour le contenu de la copie, et « très insuffisant » pour l'autorité et la conduite d'une classe.

M.L.



Alain Chapelot

Notre camarade Alain Chapelot, que nous appelions Luk, est décédé dimanche 16 novembre. Il avait 55 ans.

C'est à l'hôpital Esquirol de Limoges, où il était élève infirmier en psy en 1974, qu'il a rencontré des camarades de Lutte Ouvrière auxquels il s'est rapidement lié. Très révolté par cette société, son camp était celui des exploités. De tendance anarchiste, il a été bientôt convaincu des idées de Lutte Ouvrière.

Nous étions un groupe de jeunes militants, soudés par des discussions passionnées et de fréquentes sorties, aussi bien au cinéma qu'en bivouac autour d'un feu au bord de quelque lac. Il était un des maillons de ce groupe, auquel il apportait son humour et sa rigueur.

Quelques années plus tard, devenu cheminot, il a



continué à défendre avec la même rigueur les idées du mouvement communiste révolutionnaire. Il a aussi su nous enthousiasmer avec tout ce qui le passionnait : la peinture, les idées scientifiques, la sculpture, l'histoire et l'architecture du Moyen Âge...

Malgré de graves problèmes de santé depuis de nombreuses années, ayant subi une greffe cardiaque, il a toujours milité avec la même détermination.

Il va nous manquer à tous, et nos pensées affectueuses vont à sa compagne, à tous ses proches et à sa famille.

• Réforme des « niches » fiscales

Les riches n'ont rien à craindre

Les députés ont adopté, lundi 17 novembre, une réforme concernant les « niches » fiscales. L'avantage lié à ces dispositifs très nombreux (486 en 2008), qui permettent aux plus riches d'échapper à l'impôt, sera désormais plafonné à 25 000 euros plus 10 % du revenu. Ainsi, un contribuable déclarant 100 000 euros de revenus, et qui devrait payer 23 900 euros d'impôt à ce titre, pourra toujours réduire son impôt à zéro avec les niches et le plafonnement envisagé.

Ces « niches », dont le nombre n'a cessé d'augmenter au fil des ans (70 nouvelles niches durant les cinq dernières années), profitent essentiellement aux plus riches. Ainsi, grâce à ces dispositifs, en 2006, 150 des 10 000 plus gros revenus (en moyenne 1 million d'euros déclarés par an) n'ont pas payé un seul euro d'impôt ou ont obtenu un remboursement intégral du fisc. Parmi ces niches, les dispositifs les plus prisés sont les investissements Outre-mer, l'emploi de salariés à domicile, ou

encore les investissements immobiliers dits en loi Malraux (bâtiments inscrits dans un quartier historique). Au total, en 2008, l'ensemble de ces niches a représenté 73 milliards d'euros de manque à gagner pour les recettes de l'État, un montant en augmentation de 46 % sur cinq ans.

En annonçant cette

LE DESARROI DES BENEFICIAIRES DES NICHES FISCALES



réforme, le gouvernement prétendait rétablir un peu de justice fiscale. Quelle blague ! Comparés aux 73 milliards, les 200 millions de recettes supplémentaires attendus de la réforme sont bien dérisoires. Quant aux plus riches, ils peuvent garder le sourire : ils pourront continuer à s'enrichir sans payer, ou presque, d'impôt.

Roger MEYNIER

• Retraite à 70 ans

Le « libre choix » : une escroquerie

Le Sénat a voté le relèvement de l'âge de départ en retraite pour les pilotes de 60 à 65 ans à partir du 1^{er} janvier 2010. Il a simplement précisé par des amendements qu'ils pourraient cesser leur activité dès 60 ans, comme maintenant, et qu'entre 60 et 65 ans, ils pourraient s'arrêter à tout moment, aux mêmes conditions financières qu'actuellement. Les hôtes et stewards pourront aussi prolonger leur carrière, au volontariat, mais pas en cabine.

Quant au relèvement de l'âge auquel un employeur peut obliger un salarié à prendre sa retraite, qui doit passer de 65 à 70 ans dans le privé, le Sénat l'a aussi examiné, sans bien sûr contredire le gouvernement, ni l'Assemblée nationale.

Qui peut imaginer que l'immense majorité des salariés ait réellement envie de continuer à travailler au-delà de soixante ans ? Les exemples pris par les défenseurs de cette mesure parlent d'eux-mêmes : chercheurs, universitaires, professions libérales, hommes d'affaires... bref une minorité de la population. Pour les autres, le travail n'est pas une passion et le continuer au-delà de 60 ans n'est pas un choix.

Cela sert seulement à augmenter un peu une retraite qui ne permet pas de vivre.

Bien évidemment, les patrons n'auront pas plus qu'aujourd'hui l'envie de garder des travailleurs dont la paye a augmenté avec les années. Les « difficultés économiques », les

plans sociaux et autres pressions individuelles sont là pour pousser les travailleurs de plus de 55 ans vers la sortie. Et pour peu que le gouvernement continue, sur sa lancée, à augmenter les annuités nécessaires à l'obtention d'une pension complète, les « jeunes » retraits,

obligés d'accepter un emploi à n'importe quel tarif pour survivre, seront une aubaine pour le patronat.

La « liberté » de choisir son âge de départ en retraite n'est qu'une gigantesque escroquerie.

Sylvie MARÉCHAL

• Minimum vieillesse

Toujours moins

Dans le programme du candidat Sarkozy on pouvait lire : « J'augmenterai de 25 % le minimum vieillesse, je revaloriserai les petites retraites et les pensions de réversion pour que ces retraités vivent mieux. Ces mesures seront financées grâce aux économies que j'obtiendrai en réformant les régimes spéciaux de retraite ». En ce qui concerne les petites retraites, un dirigeant soucieux du sort des retraités aurait aligné l'ensemble des retraites sur les régimes les plus avantageux au lieu de les dégrader. Quant au minimum vieillesse, Sarkozy s'était bien gardé, durant sa campagne, d'en rappeler le montant : 633,13 euros pour une personne seule et

1135,78 euros pour un couple. Augmenter de 25 % une petite somme ne fait pas grand-chose, d'autant moins qu'il n'avait fixé aucune échéance, ce qui lui a permis de dire qu'il avait 5 ans pour tenir sa promesse. Ce qu'il ne se prive pas de faire.

Si l'on parle aujourd'hui du minimum vieillesse, ce n'est pas parce que son augmentation est imminente. Le ministre du Travail, Xavier Bertrand, vient d'annoncer que sa première revalorisation, de 44 euros par mois, n'est prévue que pour avril prochain, deux ans tout juste après l'élection de Sarkozy. Non, si le sujet revient dans l'actualité, c'est parce que le

projet de loi de financement pour la Sécurité sociale pour 2009 exclut les couples de cette revalorisation.

Xavier Bertrand a annoncé également que les pensions de réversion des veuves et veufs seront portées de 54 % à 60 % de la pension du conjoint décédé. Mais cela ne concerne que les personnes de plus de 65 ans, dont la retraite totale est inférieure à 800 euros !

Sarkozy n'est généreux qu'avec les banquiers spéculateurs et le patronat. La vieillesse, il s'en occupe au minimum.

Jean SANDAY

• Prime de Noël

Une « générosité » mal partagée

Christine Lagarde, la ministre de l'Économie, a annoncé dimanche 16 novembre que le montant de la prime de Noël sera augmenté, passant de 152,45 euros à 220 euros pour une personne seule et son versement avancé d'un mois au 20 novembre. Comme l'an dernier, les bénéficiaires seront le 1,5 million de personnes qui perçoivent le RMI et l'allocation de solidarité spécifique.

Ces 200 euros sont bien insuffisants par rapport aux besoins des Rmistes qui, pour vivre décemment, devraient bénéficier d'une augmentation conséquente de leurs revenus, pas seulement une fois l'an mais tous les mois. Mais avec la crise, dont les conséquences pèsent encore plus lourdement sur le quotidien des plus démunis, il a paru de bon ton au gouvernement de faire un geste. Et Chris-

tine Lagarde, ravie de son rôle de dame patronnesse, a expliqué qu'il était « important de veiller à ceux qui en ont le plus besoin... ».

C'est vrai que d'habitude, ceux sur lesquels veille le gouvernement, ce ne sont pas les assurés sociaux mais les riches. Pour eux, dès son élection, Sarkozy a mis en place le bouclier fiscal et depuis ils n'ont jamais eu à se plaindre de ce gouvernement qui a contribué à les arroser de

cadeaux, et de milliards d'euros, sans attendre bien sûr Noël. Pour eux, c'est tous les jours la fête.

Si les sommes données aux plus riches étaient destinées à ceux qui en ont vraiment besoin, ce ne serait que justice ; une justice qui, pour Lagarde, serait « choking » !

C. D.

• Charter pour Kaboul

Une expulsion de réfugiés afghans stoppée

Finalement, le gouvernement français a renoncé, pour le moment, à expulser vers Kaboul les réfugiés afghans détenus au centre de rétention de Coquelles, près de Calais. Le charter venant de Grande-Bretagne, avec à son bord plusieurs dizaines d'expulsés menottés, n'a pas fait escale le 18 novembre à l'aéroport de Lille-Lesquin pour embarquer 43 Afghans supplémentaires.

Le ministère français de l'Immigration a communiqué « que toutes les conditions de sécurité, pour les personnes susceptibles d'être reconduites, ne sont pas réunies en l'espèce ». En réalité, rectifie le Gisti (Groupe d'information et de soutien des immigrés), le recul d'Hortefeuix serait dû à l'intervention de la Cour européenne des droits de l'homme qui, saisie par onze des Afghans en détention,

estime que leurs expulsions « vu la situation actuelle apparaissent présenter un risque trop élevé de traitements inhumains ou dégradants ». En effet, de nombreux expulsés sont assassinés dès leur arrivée à Kaboul, ou sont recrutés de force par les talibans.

Ce recul du gouvernement est aussi dû à la mobilisation des associations de solidarité avec les réfugiés à Calais, Lille et

Paris, et peut-être aussi aux protestations du nouveau prix Goncourt 2008, l'écrivain franco-afghan Atiq Rahimi.

Mais le ministère de la chasse aux réfugiés ne lâche pas ses proies. Vengeur, il réaffirme dans son communiqué que l'organisation de futurs charters d'expulsés, volontaires ou non, restent à son programme.

Louis BASTILLE

• Hôpitaux de Paris

Étranglés par l'État

« Sauver l'hôpital public », c'est le titre de la lettre ouverte adressée à Roselyne Bachelot, la ministre de la Santé par l'ensemble des présidents des comités consultatifs médicaux (CCM) des 40 hôpitaux de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris.

Ces médecins sont ceux qui gèrent au quotidien les hôpitaux de l'AP-HP et y appliquent la politique d'économies mise en place par tous les gouvernements, au travers entre autres de la politique de tarification à l'activité et de la réorganisation des hôpitaux en pôles d'activité. Mais aujourd'hui ces mêmes médecins dénoncent « l'étranglement financier pur et simple » de leurs hôpitaux. Ils contestent les « restrictions budgétaires sans objectifs médicaux ni de santé publique qui font courir des risques graves au système de santé. » Ils refusent enfin la « paupérisation progressive » des hôpitaux et « le découragement de l'ensemble des personnels qui y travaillent ».

Le professeur Devictor, président de la collégiale des présidents de CCM, a expliqué au journaliste du Monde : « On nous rogne du personnel médical et paramédical en permanence. On ne peut plus travailler, les files d'attente de malades s'allongent ».

La situation catastrophique que dénonce ce constat dressé par ces professionnels de la santé, c'est tous les jours que le personnel médical et infirmier et les malades en font les frais. Mais le gouvernement n'en a que faire, Roselyne Bachelot en tête, qui vient de faire adopter une loi pompeusement appelée « Hôpital, patients, santé, territoire » qui amplifie encore la politique de casse des hôpitaux publics.

Cédric DUVAL

• Crise de l'automobile

Les grandes manœuvres du patronat

L'industrie automobile va mal. La crise est bien réelle mais les déclarations patronales, relayées par les médias, amplifient l'inquiétude et visent à légitimer l'appel des constructeurs à la solidarité financière nationale et européenne, au nom de la défense de l'emploi.

Les gouvernements ont déjà payé, plus ou moins. Sarkozy a promis le mois dernier 400 millions d'euros sous prétexte d'aider à la recherche et au développement dans le domaine des véhicules dits écologiques. En Allemagne, le gouvernement a prévu d'annuler pendant un an la vignette payée à l'achat d'un véhicule neuf et il négocie avec Opel une aide d'un milliard d'euros. La Banque européenne d'investissement (BEI) a annoncé une augmentation de 10 à 15 milliards d'euros des prêts accordés à l'industrie dont une partie est censée, là encore, promouvoir des voitures écologiques. Mais cela ne suffit pas ; les patrons réclament 40 milliards au niveau européen.

Pour le moment ceux qui vont le plus mal, ce sont les travailleurs qui payent la crise par le chômage partiel ou les licenciements. Peugeot-Citroën chôme, Renault chôme ; pour les embauchés, cela se paye au

mieux par la perte de jours de congé, par des journées à récupérer à l'avenir, au pire par des pertes de salaires qui, à Renault-Sandouville par exemple, sont de 300 à 400 euros par mois. Quant aux intérimaires, ils la payent par la mise à la porte et, pour ceux qui restent, par six jours travaillés dans le mois, comme à Renault-Flins. Le plan Ghosn de 6 000 suppressions d'emplois « au volontariat », dont Sandouville est la première victime, a un écho chez Nissan où 1 650 suppressions de postes sont prévues rien qu'à Barcelone.

Les patrons de l'automobile obtiendront peut-être les fonds qu'ils réclament, même si, sur ce terrain, d'autres branches industrielles leur font concurrence. Mais si les travailleurs veulent en voir les effets sur l'emploi et les salaires, il leur faudra jeter tout leur poids dans la balance.

Sylvie MARÉCHAL



De gauche à droite : Christian Streiff, dirigeant de PSA, Carlos Ghosn, président de Renault, Luc Chatel, ministre de l'Industrie, et Sarkozy, qui a annoncé 400 millions d'euros de soutien pour les voitures écologiques (le 9 octobre, lors du Mondial de l'automobile).

Tout est bon à prendre

Les constructeurs automobiles ont des filiales bancaires qui fonctionnent comme des organismes de crédit. Elles prêtent aux clients l'argent nécessaire à l'acquisition d'une voiture, moyennant un intérêt bien sûr. C'est rentable : ainsi, cette activité de la RCI, la banque de Renault, a contribué pour deux milliards d'euros au chiffre d'affaires de Renault-Nissan en 2007 ; cela apporte aussi un flux régulier de trésorerie qui permet

d'amortir une baisse temporaire des ventes, par exemple.

Avec la crise actuelle, tout va mal : les clients ne se bousculent pas et les marchés financiers qui avançaient de l'argent à ces filiales ne prêtent plus. La RCI de Renault et la BPF, filiale de Peugeot-Citroën, ont donc appelé le gouvernement au secours, non pas au nom du plan d'aide aux constructeurs mais au nom du plan d'aide... aux banques.

Hélas, elles ne sont pas considérées comme des banques traditionnelles et elles n'ont obtenu « que » 25 millions d'euros pour BPF-PSA et 21 millions d'euros pour RCI-Renault ! Mais la banque Renault avait déjà reçu, il y a un mois, 25 millions de prêt et comme le confiait au *Monde* un représentant du groupe : « Plus on peut récupérer, mieux c'est ». Comment donc !

S. M.

• Profits des entreprises du CAC 40

Que du bonheur pour elles

Les quarante plus grandes entreprises françaises présentes à la Bourse de Paris vont réaliser en 2008 un bénéfice total supérieur à celui de 2007. C'est ce qu'indique un tableau récapitulatif publié dans le quotidien *Le Monde*. Pour la troisième année consécutive ils seront de l'ordre de 100 milliards d'euros.

À elles seules les six premières (Total, ArcelorMittal, Sanofi Aventis, GDF Suez, BNP Paribas et France Télécom) engrangeront autour de 50 milliards d'euros.

Même s'il s'agit d'une anticipation, qui part des résultats déclarés des trois premiers trimestres de 2008 et qui prétend estimer en fonction de la récession actuelle ceux du quatrième, cela donne une idée de la situation de ces entreprises.

Les grandes entreprises ont donc battu ou s'apprêtent à battre leurs propres records, en dépit des variations des prix de l'énergie et des matières premières, de la crise financière et des fluctuations bour-

sières. Même les banques, pourtant directement frappées par la crise des subprimes et par des spéculations malheureuses, et qui auraient perdu plus de 20 milliards, annoncent des bénéfices substantiels, plus de 10,5 milliards en neuf mois.

Une part croissante de ces profits est versée aux actionnaires sous forme de dividendes. En 2005, cette part s'élevait déjà à 37 % des bénéfices, et depuis elle n'a fait que croître. Par exemple le groupe pharmaceutique Sanofi Aventis (5,5 milliards de profits de janvier à septembre) annonce dès maintenant à ses actionnaires une hausse de 9 % de leur dividende, dans le but sans doute de leur montrer qu'ils peuvent avoir confiance dans sa capacité à faire rendre le maximum à leur argent.

Et ce sont ces groupes archibénéficiaires qui vont encore empocher les dizaines ou centaines de milliards des plans d'aide du gouvernement ! Au

lieu de leur donner tout cet argent pour leurs profits et leurs spéculations, en faisant pour cela payer les classes laborieuses, il faudrait au contraire confisquer ces bénéfices et les utiliser pour satisfaire les besoins de la population.

Vincent GELAS



• Multinationales européennes

Elles pleurent la bouche pleine

Dans la foulée du sommet des chefs d'État du G 20 à Washington le 15 novembre, les dirigeants des 47 plus grandes multinationales industrielles européennes ont tenu un sommet à Istanbul.

Présidée par le trust Nokia, les représentants de Total, Fiat, Unilever, Renault, BASF, Air Liquide, Saint-Gobain, GDF-Suez, Lafarge, Nestlé ne se réunissaient pas pour décider de relancer l'activité industrielle en puisant dans les milliards qu'ils engrangent depuis des années. Pas du tout !

Ils se sont regroupés pour demander aux gouvernements européens de passer des discours sur la relance à la distribution concrète et directe de subventions à leurs entreprises. Ils réclament la baisse de leurs impôts et de leurs taux d'emprunts et des investissements publics massifs dans leurs secteurs. D'après eux, les États ne doivent pas hésiter à s'endetter pour les aider, sinon menacent-ils en substance : la crise sera très longue et terrible pour les populations ! La presse financière en rajoute, en titrant

sans rire : « *Le grand patronat européen crie à l'aide* », ou « *Les industriels européens implorant une politique de relance* ».

En réalité ces patrons de l'industrie ne sont pas inquiets, leur chantage public ne vise qu'à accélérer le versement des aides et à augmenter leurs montants. Ils savent parfaitement bien qu'après la distribution de fonds publics aux banquiers, c'est maintenant à leur tour de recevoir la manne des États.

Louis BASTILLE

• Rénovation urbaine

L'argent manque pour le logement social

Créée en 2003, l'Agence nationale de rénovation urbaine, ANRU, a pour rôle de mener à bien et de financer en grande partie les opérations de démolition, de construction ou de rénovation programmées par le gouvernement. Son objectif est en particulier d'améliorer la situation des quartiers défavorisés.

Cependant, le Comité d'évaluation et de suivi de l'activité de l'ANRU vient de publier un rapport faisant état d'un retard considérable en matière de financement comme de réalisation de ses travaux à la fin de l'année 2007.

À cette date, moins de la

moitié des opérations programmées avaient été effectivement lancées alors que plus des trois quarts des crédits étaient dépensés : « Il est donc probable que les crédits disponibles ne permettront pas d'atteindre les objectifs du programme » conclut le rapport, ce qui est

d'autant plus vraisemblable que l'État a prévu de se désengager en 2009, laissant le gros du financement à la charge du 1 % logement et aux initiatives privées... Pour l'instant, la ministre du Logement Christine Boutin a promis que les engagements de l'État de verser 12 milliards d'euros à l'ANRU seront honorés, mais qu'il n'est « pas question d'aller plus loin ».

De toute façon, la programmation de l'ANRU a déjà été revue à la baisse puisque l'objectif de 250 000 démoli-

tions a été réduit à 130 000, ce qui n'est pas grave selon la ministre du Logement, qui se paie le luxe de faire des phrases à ce propos, déclarant que les objectifs de l'ANRU, ce sont « des étoiles vers lesquelles on tend mais que l'on n'atteint pas » ! Les rénovations et les reconstructions aussi resteront du domaine du rêve, car note le rapport du Comité de suivi « ces 120 000 démolitions manquantes vont mécaniquement réduire la surface foncière disponible pour la construction de nouveaux

logements et pourraient entraver la diversification de l'habitat ». Et comme le retard est plus important pour les reconstructions de logements sociaux que pour les démolitions, le décalage conduit à un déficit supplémentaire de 21 000 logements sociaux au 31 décembre 2007.

C'est donc en parfaite connaissance de cause que le gouvernement laisse s'accumuler les difficultés et s'aggraver la situation du logement social.

Jean SANDAY

Les géants du bâtiment se sucent

Quand l'Agence nationale de rénovation urbaine, l'ANRU, annonce un programme de rénovation d'un quartier, son appel d'offres aux entreprises est souvent infructueux : les patrons du bâtiment jugent insuffisantes les marges bénéficiaires qu'ils pourraient en retirer et ils n'hésitent pas à faire des propositions « hors enveloppe », c'est-à-dire à des coûts supérieurs au maximum prévu par l'ANRU... et l'ANRU s'incline.

Malgré la crise de l'immobilier, cette pratique n'est pas pour rien dans l'augmenta-

tion en France du chiffre d'affaires de la société Bouygues Construction, de 9 % sur les neuf premiers mois de l'année 2008.

Les exigences des sociétés du bâtiment contribuent donc aux difficultés financières de la rénovation urbaine... avec la complicité d'organismes comme l'ANRU, alors que c'est l'État qui devrait embaucher directement maçons, grutiers, architectes, ouvriers, etc., afin de construire les millions de logements nécessaires à prix coûtant.

J. S.

L'État vole au secours des banques... pas des communes

Toutes les collectivités locales font appel aux banques pour financer leurs investissements. Des banques qui aujourd'hui entraînent les communes dans la déconfiture financière.

Ainsi, le *Republicain lorrain* évoque le cas de la ville de Saverne (Bas-Rhin) qui, en quelques mois, aurait perdu 110 000 euros. La commune a emprunté à la banque Dexia des « produits financiers » qualifiés par le député maire UMP Emile Blessig de « complexes et risqués ». Il s'agit de prêts à taux variables qui s'envolent actuellement. Sur l'un des prêts le taux était de 3,39 % la première année, et le mode de calcul fait qu'il est aujourd'hui de 7,43 %. Résultat, une dépense supplémentaire pour la commune de 110 000 euros, soit 16 % de hausse sur le poste des intérêts financiers !

« La situation devient ingérable » se plaint le maire de la ville. D'autant que d'autres

mauvaises surprises sont à venir : en avril 2009, la ville connaîtra le taux d'un second emprunt qui était de 3 % au départ et qui est déjà aujourd'hui à plus de 5 %. Sans compter que le taux du premier prêt devrait encore augmenter en août prochain.

Le maire UMP explique dans la presse être tombé dans un piège : « Il y a eu de la part du banquier une façon de présenter les choses qui n'est pas du tout correcte ». Il devrait en parler à son ami Sarkozy qui a décidé un plan de sauvetage des banques, mais strictement rien pour les victimes de ces mesures.

Si Sarkozy est aux petits soins pour ses amis banquiers, il y a tout à parier qu'il laisse aux maires, (y compris à ceux de son parti) le soin de faire payer la population pour que les requins de la finance perdent le moins possible.

Etienne HOURDIN

• Logements sociaux – Montreuil (Seine-Saint-Denis)

Sans ascenseur, c'est la galère

Avoir un ascenseur en bon état de marche serait-il un luxe ? C'est la question que se posent les locataires de la cité des Grands Pêcheurs à Montreuil en Seine-Saint-Denis. Un des ascenseurs dans un des immeubles de neuf étages est en panne depuis le dimanche 26 octobre... une véritable galère pour les locataires.

L'entreprise d'entretien et l'OPHM ont d'abord parlé d'un arrêt de quelques jours, le temps de recevoir une pièce. Mais, dix jours après, l'ascenseur était toujours en panne. Après de nombreux appels téléphoniques et une pétition des cinquante locataires excédés, la société des ascenseurs a envoyé le 6 novembre quatre techniciens. Tout le monde pensait alors que l'ascenseur allait être réparé dans la journée. Il n'en fut rien, la panne était paraît-il beaucoup plus sérieuse et il fallait attendre au minimum encore quinze jours. Quant à l'OPHM, elle s'est contentée de mettre une affiche à chaque étage pour affirmer de manière méprisante que les locataires étaient responsables puisque les



fixations étaient complètement oxydées par des écoulements d'urine.

Que l'ascenseur, âgé de plus de trente ans, soit à bout de souffle, avec des pièces usées jusqu'à la corde, serait plutôt la véritable raison des pannes à répétitions. D'ailleurs, dans les autres immeubles de la cité, les pannes se multiplient également.

Devant la colère qui monte, l'OPHM a proposé d'aider les locataires pour monter leurs courses. Mais quand l'un d'eux téléphone, on lui demande s'il en a vraiment besoin. Par exemple, une locataire s'est entendu répondre qu'elle n'avait pas besoin d'aide puisqu'elle pouvait aller au travail !

Correspondant LO

• La misère en France

De pire en pire

Il ne se passe pratiquement pas de semaine sans qu'une association caritative ne tire le signal d'alarme : la misère se répand et les moyens pour y faire face, en dons, en produits, en personnel bénévole, se raréfient.

Ainsi, la Croix-Rouge française signale qu'à Toulouse, en l'espace de trois mois, la fréquentation de ses points de distribution d'aide alimentaire a doublé. Sans atteindre de telles proportions, on note partout une augmentation de la pauvreté.

Un responsable décrit les

« bénéficiaires » des secours : « Des retraités (...) des salariés, dont certains travaillent pourtant à temps plein et en CDI mais avec de faibles rémunérations ; enfin des étudiants... ». Au Secours populaire, on note aussi « des profils tout à fait nouveaux comme des patrons en faillite dont les comptes bancaires sont bloqués ». Si des patrons (des petits, bien sûr) en sont arrivés là, cela en dit long sur la situation des salariés !

Les associations caritatives s'inquiètent particulièrement de ce qui risque de se produire à partir d'avril 2009, lorsque

s'achèvera la « trêve hivernale » des expulsions locatives. Un demi-million de ménages ont des dettes de loyers égales ou supérieures à deux mois. Combien d'entre eux vont se retrouver à la rue dans quelques mois ?

La plupart des salariés le redoutent : se retrouver sans emploi, sans ressources et sans logis, c'est un risque qui pèse sur à peu près tout le monde. Alors, tant qu'à descendre dans la rue, il vaudrait mieux que ce soit pour s'y battre que pour y loger.

André VICTOR

• États-Unis

Suppressions d'emplois et de programmes sociaux

Dans leur dernier éditorial, les militants trotskystes américains qui publient le bimensuel *The Spark* (L'Étincelle) reviennent sur l'attitude des pouvoirs publics au niveau de ce qu'on appellerait ici les collectivités territoriales qui prennent des mesures destinées non pas à sauver la population frappée par la crise mais les grandes entreprises à l'origine du désastre économique actuel.

Lors d'une récente conférence de presse, le maire de Chicago Richard Daley a tiré la sonnette d'alarme : « D'importants licenciements sont prévus pour novembre et décembre. Et l'année prochaine, il y aura encore plus de licenciements massifs. Tous les PDG sont venus me le dire. »

Face à ce désastre, le gouvernement devrait décider de créer des emplois. Il devrait investir dans les services publics. Il devrait étendre la protection sociale. Il devrait augmenter les allocations de chômage, les aides alimentaires, le logement et l'accès à la santé.

Des villes comme Chicago et des États comme l'Illinois [Chicago est situé dans l'État de l'Illinois - NDT] devraient faire tout ce qui leur est possible non seulement pour amortir les effets de la crise sur la population travailleuse et sur les pauvres, mais pour relancer l'économie.

Mais qu'est-ce que propose Daley ? Exactement, le contraire. Son administration est en train de licencier 929 travailleurs, et

elle impose d'importantes augmentations des impôts, des amendes et des taxes. Parallèlement les transports de Chicago ont augmenté le prix de l'aller simple d'un demi-dollar.

Toutes ces mesures ne peuvent qu'empirer la crise !

L'administration Daley n'est pas la seule à procéder ainsi. Les politiciens locaux des États de tout le pays sont en train d'exiger de grands sacrifices à la population travailleuse. En Californie, par exemple, le gouverneur Arnold Schwarzenegger a dit qu'il voulait supprimer des milliards dans les budgets des écoles publiques, il veut aussi tailler dans le budget santé des enfants et des plus démunis, et rendre plus difficile pour les travailleurs licenciés l'accès aux allocations chômage. Il dit aussi qu'il veut supprimer des emplois et réduire la paie des employés de l'État, et accroître les taxes d'État sur la consommation de 1,5 %.

À New York, le gouverneur David Patterson propose de sabrer par milliards dans les

fonds destinés à Medicaid [le système public d'assurance-maladie - NDT] et à l'école publique. Dans le Maryland, le gouverneur Robert Ehrlich annonce qu'il veut supprimer un millier d'emplois d'État. Dans le Michigan, le gouverneur Jennifer Granholm dit qu'elle veut user de son autorité pour imposer des coupes budgétaires début décembre afin de supprimer un déficit annoncé de 600 millions de dollars. En même temps, elle parle d'accorder aux entreprises une aide exceptionnelle de 150 millions de dollars !

À l'instar des chefs d'entreprise les plus riches, les politiciens sont en train de placer tout le fardeau de la crise sur les travailleurs et les pauvres. Tandis que les politiciens font s'envoler les taxes à la consommation et les impôts indirects payés principalement par les travailleurs, nulle part ils ne proposent de supprimer les énormes exonérations fiscales et les subventions des grandes entreprises. Pas plus qu'ils ne remettent en cause les coûteuses fournitures de services destinées à leurs amis les chefs d'entreprise, l'autre façon de stimuler les profits des entreprises avec l'argent des contribuables.

Pire encore, ils sont en train d'offrir des milliers de milliards

de dollars, aux frais des contribuables, aux entreprises les plus riches du monde – exactement les entreprises qui, dans leur course folle à des profits encore plus larges, ont déclenché la crise économique par une spéculation malsaine, des paris et toutes les pratiques qui ont conduit à un lourd endettement.

Au milieu d'une des pires crises économiques et de pertes d'emplois, le gouvernement devrait créer des emplois, lancer des programmes sociaux pour les chômeurs et les pauvres, étendre l'éducation et la santé. Les impôts et les taxes devraient être supprimés pour les travailleurs et les pauvres et reposer sur ceux qui peuvent les payer, c'est-à-dire les riches et les grandes entreprises. De tels programmes permettraient de pousser l'investissement, offriraient des emplois et du travail pour les autres secteurs de la population travailleuse.

Les politiciens ne font pas cela – ce serait pourtant la seule chose nécessaire pour permettre la relance de l'économie. Rien ne pourrait montrer plus clairement le niveau de faillite atteint par le système économique et son gouvernement.

• Russie

Meurtres politiques Les mœurs

Le 17 novembre s'est ouvert, à Moscou, un procès présenté comme ayant partie liée avec les attentats de 2002, à la presse grand public, mais que la Tchétchénie et ses enquêtes sur la corruption en quelque sorte, condamnée à mort.

Sous prétexte qu'un des accusés a travaillé pour les services secrets, et pas comme sous-fifre, mais avec le grade de lieutenant-colonel (un cas presque banal pour un crime en Russie), c'est un tribunal militaire qui jugera et, nul n'en doute, étouffera l'affaire. Des fois qu'elle n'ait pas été assez enterrée en haut lieu par ceux qui ont inspiré ce crime ou par ceux qui les couvrent. Car s'il y a quatre accusés, les enquêteurs ont déjà annoncé qu'ils n'avaient identifié ni l'exécutant, ni le commanditaire du meurtre : ils savent bien ce qu'ils risqueraient à pousser leurs investigations trop avant.

D'ailleurs, le jour même où s'ouvrait cette parodie de procès, la presse française rapportait certaines des méthodes d'intimidation qui ont cours en Russie à l'encontre de ceux qui ont le tort de ne pas filer assez doux, aux yeux des autorités. L'occasion en a été fournie par la troisième agression qu'a subie en deux semaines une Française, Carine Clément, qui travaille en Russie depuis des années comme sociologue des mouvements sociaux.

Les méthodes des polices privées (ou non)

Coups, insultes, et pour finir une seringue plantée dans le corps avec injection d'un liquide indéterminé... Il faut croire qu'avoir participé à l'organisation, le 24 octobre, d'une

• Grande-Bretagne

Les grandes entreprises

Depuis la deuxième semaine de novembre les annonces de licenciements se multiplient dans les grandes entreprises britanniques. Mais il ne s'agit pas d'entreprises prises à la gorge par la crise.

Le cas le plus choquant est sans doute celui de BP qui, ayant annoncé des profits de 6 milliards de livres, en hausse de 145 %, pour le seul troisième trimestre, a immédiatement enchaîné par l'annonce de 5 000 suppressions d'emplois.

Le géant privé de la téléphonie British Telecom (BT) est connu en Grande-Bretagne pour faire

La banque Citigroup supprime 53 000 emplois

« Très affaiblie par la crise financière », selon la presse, la banque américaine Citigroup a annoncé 53 000 licenciements dans les mois à venir. Une telle vague de licenciements n'avait pas eu lieu depuis les 60 000 licenciements du groupe IBM en 1993.

À son sommet fin 2007, le groupe comptait 375 000 salariés. Ces licenciements supprimeraient donc un emploi sur sept dans cette banque. La moitié de ces licenciements seraient obtenus en se séparant de certaines filiales comme la Citi Global Services et sa branche allemande de services bancaires, ce qui supprimerait 18 000 emplois. Le reste se répartirait dans le monde entier.

Pour justifier cette décision brutale, le groupe évoque des pertes financières subies pendant quatre trimestres successifs, notamment 2,8 milliards de dollars au troisième trimestre. En conséquence de quoi, le titre Citigroup a perdu 24 % de sa

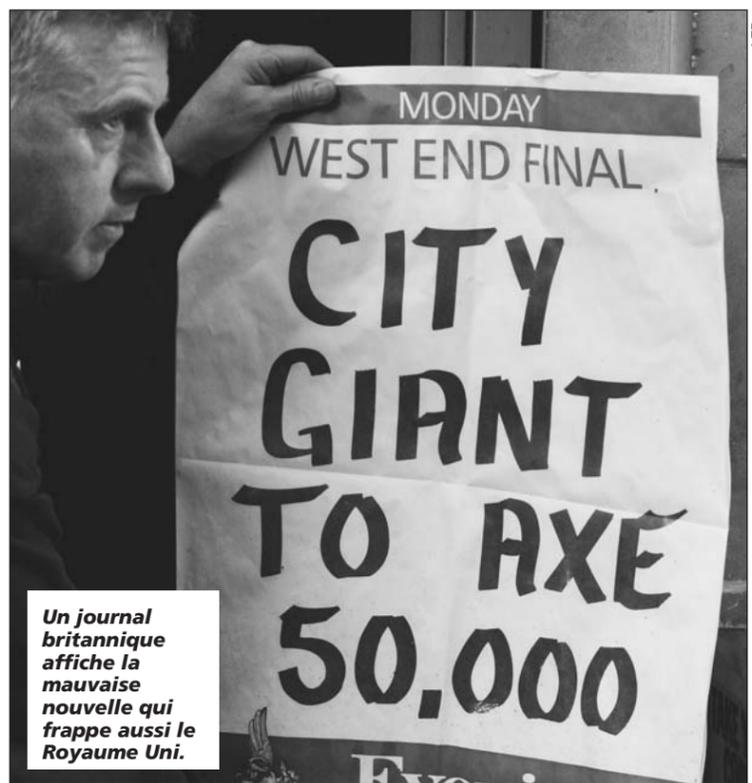
valeur boursière la semaine dernière, et 70 % depuis le début de l'année.

Si on s'en tenait là, les choses seraient simples : la banque a joué, elle a perdu et maintenant elle veut faire des économies. Il se trouve cependant que le plan de sauvetage des banques américaines, le plan Paulson, venait de lui octroyer 25 milliards de dollars d'aides.

Cette subvention massive n'aura donc pas servi à préserver les emplois du groupe, mais peut-être simplement à lui permettre de poursuivre ses activités spéculatives.

Que, malgré un tel pactole, plus de 50 000 emplois puissent ainsi passer à la trappe indique assez clairement à qui le grand patronat et l'État entendent faire payer la facture de la crise actuelle : aux salariés du groupe et à la population, tandis que les banquiers spéculateurs, eux, sont tirés d'affaire.

Tout au plus, pour ce qu'ils pourraient perdre dans cette crise, les dirigeants de Citigroup



Un journal britannique affiche la mauvaise nouvelle qui frappe aussi le Royaume Uni.

évoquent mollement l'idée qu'ils pourraient, peut-être, ne pas se verser de prime de fin d'année (un « bonus » généralement très conséquent), mais ils n'ont encore rien décidé...

À leur manière, les banquiers peuvent reprendre le slogan de campagne d'Obama : « Oui, c'est possible » !

Jacques FONTENOY

Politiques, agressions de militants... du pouvoir sur fond de crise

Moscou, le procès d'individus avec l'assassinat, il y a deux journalistes qui n'avaient pas accès à ces reportages sur la guerre de ses turpitudes du régime avaient, mort.

journée nationale de protestation pour la défense des droits sociaux et animer l'Institut de l'action collective, qui se fait l'écho de mouvements syndicaux, de défense de locataires..., ne lui ont pas fait que des amis dans les allées du pouvoir. Ou, mais cela revient au même, du côté des officines publiques ou privées qui défendent, par des moyens de gangsters, les intérêts de dirigeants d'entreprise, de promoteurs véreux, de membres des pouvoirs publics pour lesquels la population ne devrait avoir qu'un seul droit : celui de supporter leurs exactions en se taisant.

Que Carine Clément ait été agressée en pleine journée et en public dit bien que de tels hommes de main savent ne rien risquer de la police (une des branches à laquelle ils appartiennent souvent) et qu'ils se sentent assurés de leur totale impunité.

C'est d'autant plus évident dans ce cas que leur victime aurait pu se croire relativement protégée par son statut de collaboratrice de l'Académie des sciences de Russie, de ressortissante française et d'épouse d'un député russe qui, s'il fut un des fondateurs du mouvement syndical dit indépendant, s'est ensuite rapproché de la mouvance pro-Poutine.

Une répression quasi systématique dans les entreprises...

Mais pour un cas dont, heureusement, la presse occidentale parle un peu, il y en a des dizaines dont nul ne parle. Ils semblent faire partie de la routine des exactions de la police, des gardes des entreprises souvent recrutés parmi la pègre, des voyous chargés de rosser des locataires récalcitrants et, plus généralement, toute sorte d'empêcheurs de profiter en rond... Parmi les cas récents les plus dramatiques, il y a eu, à la mi-octobre, à Togliatti (Russie centrale), celui de syndicalistes du géant automobile russe AvtoVaz, sauvagement agressés après avoir été licenciés pour fait de grève (un journaliste local qui les accompagnait a également été frappé).

Ces dernières années, avec l'apparition d'un mouvement syndical non directement infodé au Kremlin, les directions des entreprises se sentant visées ont eu de plus en plus recours à de telles méthodes pour briser les fortes têtes, au propre comme au figuré. Quand le fait de licencier (ce qui est quasi systématique) celui ou celle qui tente de monter un syndicat indépendant ne suffit pas, les intimidations se font plus musclées : depuis l'intervention des tribunaux et de la police contre ces travailleurs, jusqu'à leur passage à tabac dans la rue, voire à domicile.

... sur fond de grèves et de crise

Il est probable qu'avec le développement de la crise, les

autorités et les employeurs veulent intensifier tout ce qui pourrait intimider la population, et les travailleurs en particulier. Cela d'autant plus que le nombre de grèves ne diminue apparemment pas. Aux quatre coins du pays, des grèves éclatent pour obtenir des hausses de salaire ou, plus souvent car cette plaie est revenue en force avec la crise, pour le paiement de mois d'arriérés de salaire. Il y a aussi des mouvements et manifestations contre des mesures de chômage technique, ou contre des licenciements massifs, dans l'industrie de la pâte à papier, la métallurgie, l'automobile et, surtout, dans tout ce qui a trait au bâtiment et à la construction. En effet, dans les grandes villes, de nombreux chantiers sont désormais arrêtés, faute de crédits, et même dans les beaux quartiers où habitent les « nouveaux Russes », on voit se multiplier les panonceaux « à vendre ».

Les autorités savent que la crise va toucher de plus en plus durement les couches populaires. Et, bien sûr, elles vont cher-



À la une d'un quotidien populaire, la Komsomolskaïa Pravda, du 24 octobre : « Conséquence de la crise : en Russie, des licenciements massifs de fonctionnaires ont commencé ».

cher encore plus qu'avant à intimider préventivement tous ceux qui ne veulent pas se laisser faire. Mais rien ne dit que cela suffira si, ce que relèvent depuis des semaines les enquêtes d'opinion publique, se développe le mécontentement de la population, provoqué par les milliards

d'équivalents euros accordés par le pouvoir aux grands groupes pétroliers et autres. En tout cas, quand les salaires stagnent et les licenciements se multiplient, ce mécontentement pourrait bien prendre un tour offensif.

Pierre LAFFITTE

agne

entreprises passent à l'offensive

un million de livres de profit à la minute. Ayant annoncé un profit trimestriel d'un demi-milliard de livres, BT y a ajouté 10 000 suppressions d'emplois, une baisse de la retraite pour tous ses salariés et une augmentation de leurs contributions. On comprend pourquoi les actions de BT ont immédiatement grimpé de 12 % !

Vient ensuite Virgin-Media, annonçant 2 200 licenciements alors même que Virgin annonce son intention de racheter le deuxième aéroport de Londres, Gatwick, via sa branche

aérienne, Virgin-Atlantic.

Royal Bank of Scotland, pourtant sauvée de la faillite par le gouvernement qui en est désormais le plus gros actionnaire, a annoncé un « premier plan » de 3 000 licenciements.

Quant à JCB, géant mondial du gros matériel de chantier (et militaire), il en est à un millier de licenciements, et ceci après avoir annoncé une progression de ses bénéfices et imposé, malgré cela, une baisse des salaires à ses ouvriers, avec le soutien des syndicats, sous prétexte de « préserver l'emploi » !

Aujourd'hui, les « experts » prédisent déjà que la barre des deux millions de chômeurs sera dépassée en décembre et celle des trois millions atteinte d'ici moins d'un an. Encore est-ce sans compter les « tiers-de-temps » ou « quart-de-temps » sur lesquels vivent des centaines de milliers de travailleurs, ni les quelque 2,5 millions de chômeurs complets qui ne sont pas comptabilisés comme tels par les statistiques officielles.

François ROULEAU

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 116 (novembre 2008)

- L'Union européenne face à la crise
- États-Unis

Les élections : Obama président, et après ?

La guerre américaine : escalade de l'Irak vers l'Afghanistan et le Pakistan

Automobile : un exemple cruel de la guerre menée par les patrons contre la classe ouvrière

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,55 euro



• Allemagne

Un nouvel accord au rabais dans la métallurgie

Alors que le précédent accord salarial pour les industries métallurgiques et électriques arrivait à expiration fin octobre, la fédération syndicale IG Metall a accepté, le 12 novembre, un accord-pilote avec le patronat du Bade-Wurtemberg. La nouvelle convention doit être étendue aux 3,6 millions de salariés que comptent ces industries dans tout le pays.

Elle sera valable jusqu'en avril 2010, ce qui est censé assurer au patronat une longue période de tranquillité, puisque le syndicat qui signe un accord n'a pas le droit d'appeler à une grève pour les salaires durant sa période d'application.

L'accord prévoit une augmentation de 2,1 % en février 2009 et une autre de 2,1 % en mai 2009 (mais les entreprises peuvent repousser cette hausse de sept mois). En outre une prime de rattrapage de 510 euros sera versée en décembre 2008 (ou en janvier 2009 si le patron le souhaite). Et une autre prime devrait être versée en septembre 2009 (correspondant à 0,4 % du salaire annuel pour les mois de mai à décembre 2009). Là encore les entreprises pourront la

supprimer en fonction de la conjoncture.

En réalité, le patronat de la métallurgie a expliqué que l'impact sur le salaire conventionnel sera limité puisque l'accord représente une augmentation de 3,16 % pour l'année 2008 et de 2,85 % en 2009 (mais seulement de 1,24 % si les augmentations sont repoussées comme une clause le permet). Au départ, la revendication de l'IG Metall était de 8 % pour 12 mois. On est donc bien loin du compte.

Jörg Hofmann, qui menait la négociation au nom de l'IG Metall a déclaré : « *Nous avons réussi à éviter une grève à la dernière seconde.* » Le syndicat avait pourtant annoncé un record de participation, 550 000 travailleurs au total, lors des « grèves d'avertissement », en fait des débrayages

d'une heure ou plus, qui ont eu lieu dans de nombreuses entreprises les jours précédents. Bien sûr le contexte est difficile. Comme en France de nombreuses entreprises de l'automobile, constructeurs et sous-traitants, imposent des périodes de chômage technique peu propices à la mobilisation des travailleurs. Mais les dirigeants syndicaux, surfant sur les craintes des salariés, ne font rien pour redonner le moral et offrir des perspectives. En mai 2007, les mêmes avaient expliqué, en acceptant aussi sans lutte l'accord précédent qui ne valait guère mieux, qu'il ne fallait pas gêner les entreprises, dont les carnets de commandes étaient alors pleins et qui n'arrivaient pas à fournir !

Présenter ces accords au rabais comme un succès, cela contribue à désarmer les travailleurs dans une période où les attaques contre le monde du travail redoublent de toutes parts.

Henri MARNIER

• Réunion du G20 à Washington

Ne rien faire pour que tout continue

Les présidents ou Premiers ministres des vingt pays qui comptent dans l'économie mondiale, flanqués des chefs de l'ONU, du FMI, de l'Union européenne et de quelques autres, se sont réunis dans la capitale des États-Unis, samedi 15 novembre. Il s'agissait, disaient-ils, de trouver les moyens de juguler la crise actuelle, d'éviter qu'elle se transforme en catastrophe et d'assainir le système financier mondial afin de prévenir une nouvelle crise.

Vaste programme ! D'autant que, pendant que leurs représentants politiques font semblant de se demander quoi faire, les capitalistes, eux, agissent. Les gros financiers rachètent les petits, les groupes industriels quoique toujours bénéficiaires réduisent la pro-

duction et ferment des usines, les banques touchent des subventions avec lesquelles elles nourrissent de nouvelles spéculations et tous se pressent autour de leurs États respectifs pour obtenir encore et toujours des aides.

Les dirigeants du G20 se sont inclinés devant ce processus naturel et ont déclaré contre toute évidence, que « *les principes du marché et des marchés financiers correctement réglementés favorisent le dynamisme, l'innovation et l'esprit d'entreprise qui sont indispensables à la croissance économique, à l'emploi et à la réduction de la pauvreté.* » Au moment même où le capitalisme conduit toute la société à la récession économique, au chômage massif et à l'augmentation rapide de la pauvreté !

À part ces déclarations de principe, le G20 a péniblement accouché d'un projet d'échéancier d'actions « immédiates ».

L'échéancier est prévu pour le 31 mars 2009. Les actions « immédiates » ça sera pour après. Inutile de dire qu'aucune des mesures vaguement évoquées n'a quoi que ce soit de contraignant pour les groupes financiers.

Ce sommet, qualifié « d'historique » par Sarkozy qui a l'hyperbole facile quand il parle de lui-même, n'a donc absolument rien décidé. Suivant les capitalistes américains, le G20 choisit la politique du « laissez faire, laissez passer ». C'est une politique, ou une absence de politique, qui favorise évidemment les groupes les plus puissants, adossés aux États les plus riches. Mais, pour l'instant, les groupes ou pays de seconde zone s'en contentent.

Les capitalistes n'en sont pas encore à se disputer les marchés à coups de canons, mais simplement à réduire les travailleurs du monde entier à la misère.

Paul GALOIS



• Belgique

Grève contre les licenciements à UCB

Le groupe pharmaceutique belge Union chimique belge (UCB) a annoncé plus de 420 licenciements sur le site de Braine-l'Alleud au sud de Bruxelles : 80 ouvriers sur 240, 210 employés et techniciens et 130 cadres. Deux mille licenciements, sur 12 000 salariés, toucheraient par ailleurs les autres entreprises du groupe.

UCB est pourtant une entreprise pharmaceutique très profitable, les actionnaires ont encore touché 168 millions d'euros de dividendes en 2007.

Les négociations traînaient en longueur depuis fin août, avec des directions syndicales peu enclines à exercer une pression sur la direction qui ne proposait que des primes de licenciements variant de 8 000 à 20 000 euros brut en fonction de l'ancienneté. Après prélèvement des cotisations et impôts, à peu près la moitié seulement arrive sur le compte en banque des salariés.

Lassée de la longueur des palabres, une large majorité d'ouvriers se sont mis en grève le mercredi 5 novembre sans attendre de mot d'ordre syndical. Les syndicats ont quand même reconnu la grève, une condition nécessaire au versement des 25 euros d'indemnité quotidienne.

Les chefs d'UCB ont de leur côté organisé la pression : coups de téléphone, mails, courriers... Des cadres sont allés jusqu'à promettre à certains qu'ils n'étaient pas licenciés et qu'il n'y aurait pas de deuxième vague de licenciements mais ont refusé de le mettre par écrit !

Les premiers jours, des dizaines d'employés se sont joints aux grévistes. Mais les manœuvres de la direction, suivie par les permanents syndicaux, pour diviser les négociations entre ouvriers et

employés a mis fin à ce début de mobilisation des employés.

La direction a partiellement cédé à deux reprises, et augmenté les primes de départ des ouvriers de 17 000 à 20 000 euros selon l'ancienneté. Cela reste largement en dessous des 100 000 euros net que beaucoup d'ouvriers – et d'employés – estiment nécessaire pour faire face aux difficultés à venir, surtout dans une période de crise. Et UCB a les moyens de payer des primes bien plus importantes.

Après huit jours de grève, jeudi 13, un vote à bulletins secrets a été organisé par les syndicats sur les propositions de la direction. Le non l'a emporté à plus de 67 % ! Sans aucune base conventionnelle ni légale, les syndicats et les directions fixent traditionnellement à 66 % le minimum de votes pour la continuation d'une grève... Pourtant bien des députés et des ministres sont élus avec moins de 30 % des voix !

La poursuite de la grève ne collait visiblement pas avec les plans des appareils syndicaux, ni bien sûr avec ceux de la direction, ce qui fait qu'ensemble ils ont contesté le résultat sous prétexte de quelques bulletins litigieux et un nouveau vote a été prévu pour mardi 18.

Nombre d'employés auraient souhaité se joindre au mouvement. Beaucoup s'arrêtent le temps de discuter lors des barrages filtrants ou de distribution de tracts. Mais les syndicats employés préfèrent négocier à part des ouvriers. Pourtant, la plupart des employés comme des ouvriers sont conscients que s'ils se rejoignaient dans leur lutte, ils auraient plus de moyens d'obtenir ce qu'ils veulent.

Claude THIERAM

• Michelin – Clermont-Ferrand

Profits pour les uns, chômage pour les autres



Au dernier Salon de l'auto à Paris, Michel Rollier, le patron de Michelin, déclarait : « Il n'y a pas de raison que les actionnaires soient privés de dividendes au titre de l'exercice en cours. »

Ces propos ont été ressentis comme une provocation par beaucoup de salariés qui, au même moment, apprenaient que la production allait baisser et que cela se traduirait par plus de flexibilité, par du chômage partiel et par le renvoi de centaines de salariés en intérim ou en fin de CDD !

Début octobre, pour faire face aux baisses de production, Michelin a essayé d'instaurer le « Compte épargne temps négatif » (CET négatif). Il voulait ainsi obtenir une modification de l'accord RTT lui permettant d'obliger les salariés à prendre par anticipation leurs congés

des années suivantes.

Depuis le début de l'été, la production ayant baissé dans certaines usines, Michelin avait imposé de puiser dans les congés gardés pour les fêtes de fin d'année. Dans certains sec-

teurs, comme à Tours, cela a tourné au ridicule. Dans un même atelier, une équipe devait rester à la maison alors qu'une autre faisait des heures supplémentaires ! Comprenant que le CET négatif ne pro-

Selon que vous serez...

Début octobre, le journal *Les Échos* citait Michel Rollier, l'un des gérants du groupe Michelin : « *Les problèmes de pouvoir d'achat pèsent sur les ventes de pneus* »... Quelle lucidité !

Va-t-il en parler à la patronne des patrons, Laurence Parisot, qui est aussi membre du conseil de surveillance de Michelin (l'équivalent des conseils d'administration), afin que l'ensemble des entreprises augmentent les salaires ?

Rollier s'est octroyé en

2008 une augmentation de 20 %, soit un revenu annuel de 4,8 millions d'euros... 550 euros de l'heure, 24 heures sur 24 et 365 jours par an ! Et c'est lui qui ose parler des problèmes de pouvoir d'achat quand on sait que de nombreux salariés dépassent à peine le smic, et que le salaire net d'un ouvrier en 3x8 varie entre 1 300 et 1 500 euros (entre 7,5 et 9 euros net de l'heure), primes comprises, au bout de trente années d'ancienneté !

tégeait de rien, et surtout pas du chômage, le personnel l'a majoritairement refusé.

Ces dernières semaines, les annonces de fermeture en fin d'année, avec du chômage partiel, se sont donc succédé d'une usine à l'autre partout en Europe. En France : Cholet, Roanne, Montceau, Tours, La Roche-sur-Yon et la filiale clermontoise SODG seraient pour l'instant touchées.

À SODG, cela pourrait se traduire selon les salariés par deux ou trois semaines de chômage entre fin novembre et fin décembre, ce qui signifierait des pertes de salaires de 200 à 400 euros. Et la direction continue chaque jour à essayer de faire accepter son CET négatif en prétendant que ce serait un moyen de préserver le pouvoir d'achat ! Elle voudrait que ce soit les salariés qui choisissent de quelle façon ils devraient subir la baisse des ventes...

Eh bien, il n'en est pas question ! D'autant plus que l'entreprise se porte bien. De

2000 à 2007, le bénéfice cumulé s'est monté à 4,5 milliards d'euros. Les dividendes versés aux actionnaires ont augmenté de 72 % depuis 2003. Au premier semestre 2008, le bénéfice a encore atteint 430 millions d'euros... soit 3 500 euros par salarié du groupe. Et les analystes financiers prévoient, « *malgré une fin d'année difficile* », un résultat net annuel de 630 millions d'euros pour 2008. Pourtant, Michelin va bénéficier, comme toutes les entreprises qui imposent du chômage partiel aux salariés, d'une aide de l'État de 2,13 euros par heure chômée !

Cela va représenter des centaines de milliers d'euros d'aide publique pour permettre à une entreprise bien portante de garantir aux actionnaires le maintien de leurs dividendes ! Raison de plus pour exiger : « *Pas un centime de perdu sur notre salaire* » !

Correspondant LO

Fermetures d'usines et licenciements

Le patron maintient son objectif de 10 % de marge pour 2010 avec 40 % d'augmentation de la productivité. Les économies seront donc réalisées sur le dos des travailleurs par le chômage partiel, la baisse des effectifs et la fermeture d'ateliers ou d'usines, que ce soit en France, au Canada, en Angleterre, en Espagne ou en Italie.

Ainsi, sous prétexte de modernisation, l'usine de Stura à Turin, qui produit des

pneus tourisme, sera fermée fin 2009. La direction promet que les 700 salariés se verront proposer un poste et que les capacités de production de l'usine de Cuneo, elle aussi située en Italie, seront renforcées.

Mais on sait ce que valent les promesses patronales. Ainsi, dans le cas de l'usine Kléber à Toul, de l'aveu même du patron, sur les 900 travailleurs, à peine 150 ont été reclassés à ce jour.

• AIA - Clermont-Ferrand

Non aux suppressions d'emplois !

L'AIA (Atelier Industriel de l'Aéronautique) est un établissement d'État chargé de la maintenance, de la réparation ou de la transformation d'avions et d'hélicoptères de l'armée de l'air. Le personnel se répartit entre fonctionnaires, ouvriers d'État et contractuels auxquels il faut ajouter une centaine de travailleurs d'entreprises sous-traitantes. Au total, l'effectif est d'environ 1 300 personnes travaillant sur le site, chiffre en baisse de 200 depuis quelques années.

Il y a dix ans environ, le ministre de la Défense décidait de regrouper les trois AIA (Cuers-Pierrefeu, Bordeaux et Clermont-Ferrand) et créait le SMA (Service de Maintenance

Aéronautique). Ce regroupement permettait de concentrer certains services administratifs sur un seul site, au lieu de trois, en supprimant des postes de fonctionnaires au passage. Le service des achats et de comptabilité notamment en pâtissent, ce qui provoqua des retards dans le paiement des factures aux différents fournisseurs de pièces détachées ou de matériel qui atteignirent des sommets, pouvant aller jusqu'à deux ans.

Durant cette période, les départs en retraite des personnels n'étaient remplacés qu'en partie.

L'annonce cet été de 400 suppressions d'emplois à l'AIA d'ici 2013 a créé la sur-

prise et suscité la mobilisation d'une grande partie du personnel. Des rassemblements ont lieu pour demander des explications au directeur, aussi général de son état. Celui-ci confirma que le plan de charge est garni jusqu'en 2013, mais qu'après, c'est l'incertitude. Il est de plus question de soustraire à des entreprises privées une partie de la chaîne Alphajet sous prétexte que l'AIA manque de personnel et ne serait pas en capacité d'effectuer le travail. Comme il n'y a pas assez de personnel, il faut en supprimer un peu plus. Comprenez qui pourra ! En réalité, ce qui paraît clair, c'est la volonté de donner à des entreprises privées ce qui les

intéresse, et de laisser les travaux moins lucratifs à la charge de l'État.

Le personnel est cependant décidé à ne pas se laisser faire. Il n'y a pas de raison que le gouvernement et son ministère de la Défense suppriment des postes et que l'argent ainsi dégagé aille dans la poche de patrons du privé.

D'ailleurs, d'économies, il n'en n'a jamais été question au ministère de la Défense : le budget est en constante augmentation pour fournir aux militaires les matériels les plus sophistiqués, le dernier né des avions Dassault, le Rafale, la dernière génération de VAB (Véhicule de l'avant blindé, servant au transport de

troupe), etc. Non, les restrictions sont pour le personnel civil confronté aux baisses d'effectifs et aux mutations.

Aussi, pour faire connaître la situation de l'AIA à la population, l'intersyndicale a fait des conférences de presse, s'est adressée aux élus des communes concernées, une opération « péage gratuit » à eu lieu à la sortie de l'autoroute A71 avec 200 participants. Le personnel maintient la pression, en espérant une mobilisation plus large de tous ceux qui sont victimes de la politique de privatisation et de suppression d'emplois du gouvernement.

Correspondant LO

• AFPA

Grève et rassemblements contre la privatisation programmée

Alors que jeudi 13 novembre débutait à l'Assemblée nationale la discussion sur le financement de la formation professionnelle, 40 % des personnels étaient en grève et présents dans de nombreux rassemblements, devant l'Assemblée comme dans des centres-villes en province. Ils protestaient contre le démantèlement programmé de l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes).

Avant même cette discussion qui doit décider la réduction de moitié de la contribution de l'État, le gouvernement a décidé d'enlever à l'AFPA son habilitation permanente à délivrer les titres professionnels – l'équivalent de diplômes – du ministère du Travail, et ce dans la perspective de la mise en concurrence des centres de formation professionnelle. Or, jusque-là, l'État gérait l'AFPA comme une antenne du ministère du Travail, le directeur étant même nommé directement par ce ministère. L'Association était ainsi autorisée non seulement à délivrer les titres professionnels, mais auditaient les centres de formation privés afin de déterminer leur aptitude à décerner les dits titres du ministère du Travail. Une position qui, d'après le conseil de la concurrence, constituerait une « rupture d'égalité », face à ses concurrents.

Mais d'autres aspects sont encore plus inquiétants. Si l'AFPA emploie encore près de 12 000 personnes dans toute la France, et est restée jusque-là un organisme public, une série de menaces pèsent désormais de plus en plus directement sur les centres.

L'annonce dans la presse de plus de 1 000 suppressions d'emplois, a fait l'objet d'un démenti de la direction, mais celle-ci n'a fait que confirmer

son intention de ne pas remplacer tous les départs en retraites, alors que bon nombre de centres fonctionnent déjà avec du personnel précaire et en sous-effectif, notamment pour les tâches d'entretien.

Mais c'est aussi toute la logistique des centres qui est désormais dans la ligne de mire. Les hébergements, qui permettaient aux stagiaires demandeurs d'emploi d'être logés gratuitement et de pouvoir ainsi suivre la formation de leur choix, devaient être cédés à Adoma (ex-Sonacotra). Cession qui a du reste déjà commencé, puisque cinq centres d'hébergement ont déjà fait l'objet d'une promesse de vente.

La restauration a déjà été presque entièrement externalisée et le service d'orientation, qui compte 850 salariés, devrait prochainement être transféré à Pôle Emploi, le nouvel organisme issu de la fusion de l'ANPE et de l'Unedic.

Toutes ces mesures doivent être mises en œuvre, par le transfert aux régions de la compétence de la formation professionnelle, à partir du 1^{er} janvier 2009, et par la mise en concurrence des organismes de formation, via des appels d'offres.

Même si le gouvernement, en particulier Wauquiez, le secrétaire d'État en charge de la formation professionnelle, a affirmé qu'il n'était pas question de démantèlement, de telles décisions entraîneront bien un raccourcissement des durées de formation et une soumission de fait aux objectifs des employeurs locaux, avec recherche de rentabilité immédiate dans tous les cas.

Une destruction programmée du service public de la formation professionnelle et que seule la mobilisation des salariés pourra remettre en cause.

Correspondant LO



LO



• Le 22 novembre

Postiers et usagers contre la privatisation de La Poste

Les fédérations syndicales de La Poste ont appelé dans toute la France, à une journée de manifestation postiers-usagers le samedi 22 novembre contre le projet de privatisation de La Poste et la défense du service public postal. À Paris, une manifestation est organisée à 14 heures à partir de la Nation.

La privatisation consisterait à offrir tout ou partie des services assurés par La Poste, ceux considérés comme les plus rentables, à quelques richissimes actionnaires, pour qu'ils puissent faire leur beurre sur le dos des postiers et de la population. Pour le moment, en pleine crise financière et boursière, le gouvernement a d'autres priorités et ne considère plus son projet de privatisation comme le plus urgent. Mais ce n'est sans doute que partie remise.

Au travers de cette privatisation, il comptait faire cadeau à ses amis d'une bonne affaire, mais il peut tout autant les servir en puisant dans les finances de La Poste, c'est-à-dire pour l'essentiel dans l'épargne populaire, pour alimenter la pompe à milliards qu'il a branchée en faveur des banques et des grandes entreprises.

• La Poste – Bordeaux

Les facteurs font reculer la direction

Les facteurs du centre-ville de Bordeaux (Méridaek et Ornano) ont finalement repris le travail vendredi 14 novembre, après dix jours de grève. Avec la réorganisation « Facteur d'Avenir », la direction voulait continuer à leur imposer le travail tous les samedis. Les facteurs revendiquaient eux quatre à six week-ends comprenant le samedi. La direction a été surprise par la détermination des grévistes, puisqu'elle ne leur a rien proposé avant le jeudi 13 novembre. Voyant que le mouvement ne s'arrêtait pas, elle leur a finalement concédé deux samedis minimum garantis par

Cela fait maintenant des années que des dizaines de milliers d'emplois ont été supprimés à La Poste et que d'autres dizaines de milliers de suppressions d'emplois sont programmées. Les conditions de travail de tous les services de La Poste se sont dégradées. Cela se traduit par des fermetures continues de bureaux de poste et de toute une série de services. Les usagers constatent une dégradation permanente en direction des particuliers, alors que tous les efforts sont faits en direction des entreprises.

Cette marche en arrière méritait une riposte d'ensemble, déjà au niveau des postiers. La journée de grève du 23 septembre, à la surprise même d'une partie de ceux qui y appelaient, avait été une réussite. C'est pourquoi il se sont mis d'accord pour... remettre à bien

plus tard, au 22 novembre, la suite nécessaire à cette mobilisation. Et même dans la préparation de cette journée, qui avait officiellement pour but de rassembler postiers et usagers, les cinq fédérations syndicales ont réussi à ne pas déposer un préavis national pour cette journée, laissant aux instances locales le soin de décider, au cas par cas, ce qu'elles feraient.

À l'heure où le gouvernement vide toutes les caisses pour distribuer des milliards aux banques et aux patrons ; à l'heure où le patronat est à l'offensive et au moment où tous les services publics sont mis à mal, cela aurait dû être l'occasion d'une manifestation d'ampleur pour faire entendre la voix du monde du travail. Les confédérations syndicales ne l'ont pas voulu. Il n'empêche que les travailleurs et les retraités, postiers ou usagers, ont tout intérêt à faire entendre, en participant aux manifestations existantes, leur refus de toute la politique gouvernementale, à La Poste, bien sûr, mais partout ailleurs également.

Paul SOREL

an et par agent. Elle leur a également concédé un volant supplémentaire de remplacements.

Si les facteurs trouvent que deux samedis, cela reste peu et bien insuffisant, ils sont déjà fiers de leur mouvement. Ils ont fait reculer une direction qui comptait que le mouvement s'essouffle vite et qui voulait, en restant inflexible, faire un exemple. Ils sont également fiers d'avoir réuni les deux centres dans la grève alors que, lors d'une précédente réorganisation, la division en deux centres avait été faite par la direction pour les affaiblir lors d'une précédente réorganisation.

Cela faisait longtemps qu'il n'y avait pas eu un tel mouvement. Samedi 15 novembre, la direction a voulu, contrairement au protocole de fin de grève, faire distribuer aux facteurs une partie des 700 000 plis entassés pendant ces 10 jours. Devant une délégation massive qui s'est instantanément formée, la direction a dû reculer.

Les liens qui se sont créés pendant ces dix jours de grève sont pour tous un gage pour l'avenir !

Correspondant LO

• Transport aérien

Grève des pilotes contre la retraite à 65 ans

40 % des pilotes, selon le gouvernement, 70 % disent les syndicats, ont fait grève pendant quatre jours contre la volonté du gouvernement de repousser leur retraite de 60 à 65 ans. De ce fait, Air France n'a pu assurer que la moitié de ses vols, en faisant appel à des cadres qui, d'habitude, volent peu.

Les grévistes ont la satisfaction d'avoir montré que le gouvernement ne pouvait pas tout se permettre. Et d'avoir vu que, quand le gouvernement et les compagnies ont tenté de discréditer le mouvement en présentant, dans les médias, les pilotes comme des privilégiés, cela n'a pas marché. Et ce n'est guère étonnant car, si les pilotes ont des salaires supérieurs à ceux de nombreux travailleurs, tous les salariés se savent menacés par la volonté du gouvernement et du patronat de s'en prendre aux retraites.

Diviser pour régner

Le gouvernement escomptait neutraliser le mécontentement des pilotes avec une « réforme » de la caisse de retraite, pourtant excédentaire, des navigants. Il a voulu diviser les personnels navigants techniques (PNT ou pilotes) et les navigants commerciaux (PNC ou hôtesses et stewards), également concernés par la remise en cause de l'âge de leur départ en retraite, en lançant une « réforme » de leur caisse de retraite commune qui désavantagerait les seconds au profit des premiers.

En outre, dans son offensive, le gouvernement s'abritait derrière une association, PNT 65, regroupant une centaine de pilotes sur environ 6 000. Celle-ci prône l'allongement de l'âge limite de pilotage, ce qui peut plaire à certains puisque c'est en fin de carrière que les pilotes, généralement devenus commandants de bord, ont les salaires les plus élevés.

Mauvaise surprise pour le ministre

Le gouvernement a souvenement invoqué cette PNT 65 car elle est proche de la droite, des directions des compagnies et des idées que défendent, ouvertement ou pas, les dirigeants du principal syndicat

de pilotes, le SNPL. De plus, le projet gouvernemental se présentant comme ne remettant pas en cause (mais pour combien de temps ?) la possibilité d'arrêter de travailler à 60 ans, ni la prime de départ en retraite des pilotes, le ministre des Transports et le PDG d'Air France pensaient que l'affaire passerait sans coup férir. À tort.

Devant la détermination des pilotes, les dirigeants du SNPL ont dû se résoudre à appeler à la grève pour ne pas trop apparaître comme au garde-à-vous devant le gouvernement. En effet, malgré la lettre que le ministre avait fait parvenir aux pilotes, l'an dernier, dans laquelle il s'engageait à ne rien faire sans concertation préalable avec les syndicats, c'est par la presse que les navigants ont appris

La fatigue et « l'âge du capitaine »

Bien sûr, s'il a amendé son projet, le gouvernement n'y a pas renoncé. Après l'Assemblée, il l'a fait voter au Sénat. Et il répète que partir à 65 ans n'est qu'une « possibilité ». Mais comment le croire quand mentir est pour lui une habitude ? Ainsi, il prétend que « partout » les pilotes partent en retraite à 65 ans. En fait, dans les grandes compagnies européennes, la norme reste 60 ans, voire moins. Et c'est normal car il n'est pas rare que, sur des long-courriers, un pilote proche de la retraite pique un somme sans crier gare, effet de l'âge, même si, heureusement, il y a toujours un autre PNT, plus jeune, dans le cockpit. Et d'ailleurs, la direction d'Air France expliquait benoîtement ces jours-ci sur son site destiné au personnel qu'on ne pourrait pas mettre sur un même vol deux pilotes de plus de 60 ans. Si ce n'est pas une façon de reconnaître que cela accroi-



trait les risques, cela y ressemble...

Comme entre « pouvoir » et « devoir » travailler jusqu'à 65 ans il n'y a qu'un petit pas que patronat et gouvernants aimeraient franchir au plus vite, il se pourrait bien qu'ils aient à affronter d'autres grèves. Dans le secteur aérien, début décembre, ce sera le cas des hôtesses et stewards. Mais, finalement, ce sont tous les salariés qui auraient intérêt à dire : « Touche pas à nos retraites ! » car, en la matière, tous sont menacés par les plans du gouvernement et du patronat.

Pierre LAFFITTE

• SNCF

Tous divisés ou tous ensemble ?

Depuis des mois, la direction de la SNCF est engagée dans une réorganisation de l'entreprise visant à améliorer sa « rentabilité ». Dans ce cadre et entre autres mesures, elle voudrait modifier la réglementation du travail des agents de conduite sous prétexte de concurrence avec les nouvelles sociétés ferroviaires. Celles-ci peuvent désormais faire circuler des trains de marchandises sur l'ensemble du réseau ferré et dès 2010, l'ensemble du trafic voyageurs sera concerné.

Du coup, sous prétexte de mise à niveau en prévision de cette concurrence généralisée, la SNCF s'attaque aux conditions de travail de tous les salariés, dans tous les domaines et dans tous les secteurs : emplois supprimés, congés refusés, chasse aux temps de pause, course à la rentabilité, salaires bloqués, etc. Tous les métiers de la SNCF et tous les travailleurs, qu'ils soient agents de conduite, ouvriers dans les ateliers ou sur les voies, employés dans les gares ou dans les bureaux, etc., sont touchés. Dans cette situation, face à une direction à l'offensive sur tous les fronts, on aurait pu s'attendre à une riposte forte et pourquoi pas unie des syndicats. Ce ne fut pas le cas. Les dépôts de préavis de grève séparés et surtout à des jours différents, concernant pourtant le même problème, celui de l'allongement de la journée de travail des agents de conduite, ont laissé non seulement les agents de conduite perplexes, mais également la majorité des cheminots.

Ainsi, la FGAAC (le syndicat autonome des agents de conduite) et la CFDT avaient déposé un préavis de grève prenant effet mardi 18 novembre à 20 heures tandis que CGT, SUD, FO et CGC annonçaient « la décision d'appeler les agents de la filière traction à une action de grève reconductible à partir du 23 novembre 2008 à 20 heures ».

Pour sa part, la FGAAC a considéré qu'il y avait une « avancée des négociations avec la direction » dans la journée du lundi 17 et a donc décidé de repousser le préavis... non au dimanche 23 (avec les autres), mais au samedi 22 novembre.

Le projet général de la SNCF est loin de ne concerner que les agents de conduite. Et il est évident que si la direction réussit son coup contre les agents de conduite, ce sera la porte ouverte à d'autres dérèglementations, à l'allongement des journées de travail pour tous les autres salariés de l'entreprise, à de nouvelles suppressions de postes avec ce que cela implique de baisse pour l'entretien du matériel, pour le service aux voyageurs, etc. Et le seul moyen de s'opposer à cette perspective, c'est de faire front uni face à une direction déterminée.

L'expérience de la grève victorieuse de 1995 est encore là pour rappeler que les cheminots ont réussi à faire remballer ses projets à la direction lorsque leur grève était massive et mobilisait tous les secteurs, tous les métiers. Aussi, ce qui devrait être de nouveau à l'ordre du jour, c'est la préparation d'un mouvement « tous ensemble » contre la politique de la direction SNCF.

Lucienne PLAIN



• Fonderies du Poitou Ingrandes (Vienne)

Leur crise, pas question d'en faire les frais

Depuis l'été, les comités d'établissement (extraordinaires ou pas) se succèdent pour annoncer l'augmentation du nombre de jours de chômage partiel.

Sur les deux usines, à la Fonte et à l'Alu, ce ne sont pas moins de 19 et 20 jours de chômage, respectivement, qui sont pour l'instant prévus d'ici la fin de l'année, avec pour conséquence des pertes de salaires dépassant les 400 euros.

Pour imposer ces jours chômés, et la prise des congés à des

dates fixées par eux, les patrons arguent que la baisse de production est liée aux méventes chez Renault, Peugeot et Fiat, principaux donneurs d'ordre des fonderies.

Mais les premiers à avoir fait les frais de la situation furent les intérimaires, licenciés voici plusieurs semaines. Après s'en être mis plein les poches dans les périodes de forte activité, en organisant le travail du week-end, des jours fériés, la réduction à trois semaines des congés d'été, les

patrons font maintenant celles des salariés... au profit des actionnaires.

Le cas des Fonderies du Poitou n'est pas isolé. Dans le Châtelleraudais, des entreprises comme Fabris, Valéo, Magnéti-Marelli et d'autres encore sont également touchées par les licenciements d'intérimaires et le chômage partiel. À l'initiative de la CGT, rejointe par d'autres syndicats, les salariés des fonderies et des entreprises sous-traitantes sont appelés à un

rassemblement devant l'usine, le vendredi 21 novembre (que les patrons nous font chômer) pour exiger l'indemnisation à 100 % des jours de chômage, sans oublier les revendications concernant la réduction du temps de travail et l'augmentation des salaires.

Les profits passés et les fortunes amassées doivent maintenant servir à financer des salaires dignes et de meilleures conditions de travail.

Correspondant LO

• Jabil – Brest

Les grévistes ont obtenu les garanties qu'ils voulaient

Le 3 novembre, les salariés de Jabil à Brest se sont mis en grève pour s'opposer à la vente de l'entreprise et au refus de la direction de tenir l'engagement du paiement de 70 000 euros d'indemnité en cas de licenciement.

Depuis la vente en 2002 par Alcatel à Jabil du site de Brest les effectifs de l'usine sont passés de 692 à cette date à 301 travailleurs.

Devant la mobilisation la direction avait promis, le 7 novembre, de renoncer à la vente et de maintenir la garantie des indemnités. Le mouvement avait alors été suspendu et une assemblée générale convoquée pour le 12 novembre. Suite à cette assemblée, la grève et l'occupation de l'usine ont repris pendant deux jours pour obtenir des engagements fermes.

En effet, il apparaissait que les promesses faites manquaient

de consistance. Le directeur des ventes pour l'Europe, après avoir été séquestré pendant une journée, avait bien promis de ne plus vendre l'entreprise et de garantir le maintien des conditions d'indemnités en cas de licenciements. Mais en avait-il le pouvoir ? Il fallait avoir l'assurance que ses promesses engageaient bien la direction du groupe. Car dans le groupe Jabil, géant de la sous-traitance électronique qui pèse 12 milliards de dollars et compte 75 000 salariés dans 20 pays, il est bien difficile de savoir qui assume quoi, les véritables res-

ponsables jouant délibérément les fantômes, face aux salariés. Selon des journalistes d'Ouest-France qui ont tenté d'y voir clair, le président de Jabil-France est basé en Floride, le directeur opérationnel Europe en Écosse et le responsable des grands comptes pour le groupe Jabil est, lui, basé à Singapour. Eux-mêmes n'ont pu obtenir que des informations de seconde main quant aux responsables, tant le groupe cultive le secret.

C'est un vote à bulletin secret des grévistes qui a mis fin au mouvement. Les grévistes ont contrôlé leur mouvement de bout en bout, à travers des assemblées générales, où ont été discutées les revendications aussi bien que les formes de

lutte. Ils ont pris acte que le directeur local, après avoir tergiversé et tenté de s'abriter derrière le flou du groupe Jabil, s'engageait à ne vendre qu'avec l'accord de 80 % du personnel et à ne pas fermer l'entreprise dans les trois années à venir. Les licenciements envisagés pour l'an prochain, entre 70 et 110, se feraient aux conditions du plan précédent, avec 70 000 euros d'indemnité. De plus, 50 % des journées de grève seront payées. Bien sûr, il faudra veiller à ce que la direction tienne compte en premier lieu des candidats volontaires pour partir. Mais malgré l'amertume de ne pouvoir garantir le maintien des emplois, les grévistes ont le sentiment de s'être fait respecter.

Correspondant LO

• Grève chez Cyclocity

Les forçats du Vélib

Les salariés de Cyclocity, la société de maintenance des Vélib de l'afficheur publicitaire Decaux étaient en grève vendredi 14 novembre pour dénoncer le « vrai visage de Vélib ». Car, derrière les 20 000 vélos en libre service, les 200 000 abonnés et le succès à la clé pour Decaux, la réalité est tout autre pour les 350 salariés de Cyclocity qui assurent la maintenance du parc de vélos.

Ils avaient déjà fait grève en avril pour dénoncer leurs salaires « misérables » – entre 900 et 1 000 euros net par mois – et leurs conditions de travail. Pour approvisionner les stations, ils utilisent des remorques sans frein, sans suspension ni feux de recul. Quant aux locaux de Cyclocity où les Vélib sont réparés, le chauffage est défectueux, l'éclairage défaillant et les

sanitaires parfois absents.

Les salariés de Cyclocity demandent une augmentation de 300 euros net pour tous, le paiement double des dimanches et jours fériés, la limitation à 10 % du nombre d'heures supplémentaires et la demande écrite de ces heures.

Vendredi 14 novembre une centaine de salariés s'est réunie devant l'hôtel de ville de Paris avant de se lancer dans une opération escargot jusqu'aux locaux de la société Decaux à Neuilly. Pour un publicitaire, c'est une bien mauvaise publicité et qu'il mérite à coup sûr. Le 21 novembre prochain, les revendications des salariés seront à l'ordre du jour de la réunion du comité d'entreprise. Affaire à suivre.

Cédric DUVAL



• Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) - Saclay (Essonne)

Mobilisation réussie

Le CEA est un établissement public de recherche en physique qui regroupe 15 000 salariés sur toute la France, dont 5 000 au centre de Saclay, où la direction tente d'imposer une modification des règles pour les fins de carrière.

Les salariés qui ont travaillé en environnement pénible (en particulier dans le nucléaire) ou en 3x8 bénéficient d'une cessation anticipée d'activité. Mais désormais, leurs années de départ anticipé seraient décomptées non plus à partir de 60 ans mais à partir de l'âge où ils auront acquis leurs annuités. Certains partiraient ainsi deux, trois, voire cinq ans plus tard. Par ailleurs, la prime de mise à la retraite dont bénéficient tous les salariés passerait de 16 mois de salaire à six mois maximum.

Ces mesures sont très mal accueillies, en particulier par ceux qui ont accepté pendant des années des conditions de travail difficiles en comptant partir plus tôt en retraite, et qui ressentent ces nouvelles règles comme une rupture de contrat.

Le 6 novembre, 280 salariés se sont invités aux négociations qui se tenaient ce jour-là. Lundi 16 novembre, pour le nouveau round de négociations, un appel à la grève était lancé. Des rassemblements ont eu lieu sur la plupart des sites du CEA. À Saclay, dès sept heures du matin, une petite centaine de salariés étaient présents aux portes du centre pour discuter avec ceux qui entraient. Ce centre étant uniquement accessible en voiture ou en car, cela a fortement ralenti le trafic sur tout le plateau de Saclay. À 200, les manifestants ont ensuite envahi la salle des négociations malgré les menaces du DRH nous accusant de « délit d'entrave ».

La direction a alors gelé son projet et remis à plus tard les négociations. Elle n'y a pas renoncé pour autant, mais cela est apparu comme un petit recul.

Un prochain rendez-vous est prévu la semaine prochaine pour continuer la mobilisation !

Correspondant LO

• EADS-Airbus - Toulouse

Pour les actionnaires, c'est Noël avant l'heure !

Vendredi 14 novembre, EADS a présenté, à Amsterdam, les résultats des neuf premiers mois de 2008. C'est édifiant ! Il n'y a qu'à voir les titres de la presse économique : « EADS en route pour une année record », « L'embellie se confirme », « Bons résultats pour EADS ».

Le chiffre d'affaires est en hausse de 7 % par rapport à la même période de 2007. La trésorerie nette atteint un niveau record de 9 milliards d'euros (en hausse de 28 % par rapport à fin 2007). Quant au bénéfice, il s'élève à 1,082 milliard d'euros malgré les provisions supplémentaires de 341 millions au troisième trimestre pour les retards de l'avion mili-

taire A400M.

Comme EADS compte aujourd'hui 118 400 salariés, et bien, 1,082 milliard, cela signifie qu'en neuf mois, chacun des salariés a rapporté la somme de 9 138 euros ! Soit 1 015 euros par mois !

Comme il fallait s'y attendre les plans d'économies successifs Power 8, et Power 8 +, c'était d'abord et avant tout plus de profits pour les gros actionnaires, mais aussi plus de travail pour les salariés dont les conditions de travail sont aggravées.

Mais cela ne suffit pas aux dirigeants. Louis Gallois vient d'annoncer un nouveau plan appelé « Future EADS » ou « EADS pour demain », visant à économiser 200 millions d'euros de plus en 2011-2012.



Et où va-t-on les faire ces économies ? Selon certaines sources, les achats, l'informatique, la sécurité, le nettoyage seraient concernés, avec toujours plus

de délocalisations.

Face à ces rapaces jamais satisfaits, il devient urgent pour les travailleurs de dire stop.

Correspondant LO

• MOLEX – Villemur-sur-Tarn (région toulousaine)

300 salariés refusent leur licenciement

Lors de la journée ville morte du 6 novembre à Villeneuve-sur-Tarn, l'annonce du projet de fermeture de l'usine Molex (connectiques automobile) a entraîné des réactions de solidarité des 700 salariés de Labinal qui travaillent sur le même site.

Les travailleurs de Molex, quant à eux, ne désarment pas. Ils n'acceptent pas cette logique économique qui les sacrifie pour satisfaire encore plus les appétits des actionnaires d'un groupe qui, après avoir racheté

l'usine à la Snecma, la ferment une fois le citron pressé.

Vendredi 14 novembre, le Premier ministre Fillon était d'inauguration à Montauban, la préfecture du Tarn-et-Garonne, située à vingt kilomètres de l'usine. Et c'est à près de deux cents que les travailleurs de Molex ont rejoint le rassemblement organisé par les syndicats à cette occasion. Il y avait beaucoup de bleus pour les empêcher d'approcher, presque autant que de manifestants, car les ministres n'aiment pas le contact avec la réalité sociale.

Les travailleurs ont pu ainsi

dire ce qu'ils pensaient des promesses de Sarkozy, affirmant que lui et son gouvernement seraient « intraitables avec les entreprises qui profitaient de la crise ». Du baratin ! Quant au ministre Chatel qui les avaient reçus quelques jours avant, il avait promis de poser des questions au dirigeant américain, de lui proposer de trouver un repreneur ou d'assurer les reclassements. Le groupe Molex doit en trembler encore ! Quant à Fillon, lui, il est resté discret, ignorant le problème derrière ses CRS.

Les discussions continuent avec la direction locale sur l'argumentaire économique. La direction essaie de noyer le poisson avec des tonnes de documents non fournis préalablement aux syndicats. Le patron de Molex prétend vouloir aller vite... mais les travailleurs eux ne sont nullement pressés. Ils restent mobilisés. Ils se réunissent en assemblée générale plusieurs fois par semaine. Et ils ont la ferme intention de vendre leur peau le plus cher possible.

Correspondant LO

• Toulouse

Procès AZF : Total finira-t-il par rendre des comptes ?

Encore deux épisodes judiciaires avant le procès pénal qui doit s'ouvrir le 23 février 2009, sept ans et demi après l'explosion de l'usine AZF qui avait fait 30 morts, des milliers de blessés et dévasté les quartiers populaires de Toulouse.

Mardi 28 octobre, les avocats de Total ont tenté une dernière manœuvre pour jeter le discrédit sur l'enquête pénale qui a conclu à l'accident industriel, et lundi 10 novembre a été examinée une demande de mise en examen du groupe Total qui a été déposée par plus d'une

centaine de victimes.

Total laisse entendre que l'enquête pénale a été incomplète, voire partisane, en sous-entendant que la piste de l'attentat a été négligée. Pourtant, toutes les pistes, même les plus farfelues, suscitées par Total ou d'autres, ont été explorées, re-explorées et... toutes abandonnées. Le rapport d'expertise judiciaire a conclu de manière convaincante à l'accident chimique, en excluant toute piste terroriste... n'en déplaise à tous ceux qui ont voulu dédouaner Total.

L'acharnement des dirigeants de Total à se disculper a commencé le lendemain de

l'explosion. Total a mené sa propre enquête interne, avant même que la police scientifique n'ait eu accès au site. L'armée d'enquêteurs de Total a eu toute latitude pour rechercher les preuves d'une cause extérieure. Et s'ils n'ont rien trouvé, ni explosif, ni dispositif de mise à feu, qui aurait pu dédouaner un tant soit peu leur employeur, c'est qu'il n'y en avait pas !

Même s'il est probable que la justice repoussera cette ultime manœuvre dilatoire, il n'en reste pas moins que seuls sont mis en examen, la société Grande Paroisse et le directeur de l'usine au moment des faits.

Lundi 10 novembre le tribunal a examiné une demande émanant de près d'une centaine de victimes qui avaient déposé une citation à comparaître auprès du juge d'instruction pour que la justice demande des comptes, au plus haut responsable des faits, le groupe industriel Total. Le tribunal a finalement décidé que cette question sera examinée le 23 février 2009, au début du procès. Et même si Total peut compter sur de multiples soutiens à tous les niveaux de l'État, c'est au moins au grand jour que sa responsabilité sera étudiée.

Correspondant LO

• Télé-Toulouse

Les salariés menacés de licenciement

Les salariés de Télé-Toulouse (TLT), la chaîne locale de télévision toulousaine, sont menacés de licenciement : les actionnaires privés de la chaîne (la Caisse d'Épargne, le groupe Lagardère, le groupe Dépêche du Midi, et le groupe Pierre Fabre) ont décidé de ne plus combler le déficit, et l'ont mise de fait en cessation de paiement. Les salaires n'ont d'ailleurs été payés qu'à moitié en octobre.

Les salariés de TLT ne sont pas les seuls salariés de la presse à être ainsi menacés de perdre leur emploi dans l'agglomération toulousaine : M6 a annoncé son intention d'arrêter son édition toulousaine, les salariés de France 3 Sud sont menacés d'un plan de restructuration, et Milan Presse a annoncé un « plan social » avec trente-deux licenciements, soit 10 % des effectifs.

Les travailleurs de TLT ont lancé une pétition de soutien qui a recueilli plus de 8 500 signatures, et organisé un rassemblement mercredi 12 octobre à midi devant la mairie de Toulouse, où se sont retrouvés journalistes, employés de la chaîne, mais aussi militants syndicaux ou simples téléspectateurs.

Lundi 17 novembre, au conseil d'administration de la chaîne, les actionnaires privés ont eu le culot de faire appel « au sens des responsabilités des salariés pour qu'ils acceptent le plan de licenciements » !

Tous ces grands groupes actionnaires ont pourtant largement les moyens de payer, eux qui dépensent des millions en publicité ou en « communication », comme ils disent, pour vendre leurs produits face à la concurrence ! Mais non : c'est aux travailleurs qu'ils veulent faire payer la note.

Mardi 18 novembre, le tribunal de commerce a décidé de mettre la chaîne en redressement judiciaire et de faire le point début janvier : à la clé demeure la double menace inacceptable d'un plan de licenciements massif, ou de la fermeture.

Correspondant LO

• Italie



"Nous ne paierons pas votre crise". Manifestation étudiante à Turin.

La vague étudiante ne retombe pas

Plusieurs dizaines de milliers d'étudiants et de chercheurs ont parcouru une nouvelle fois les rues de Rome, le 14 novembre, pour protester contre la réforme de l'enseignement scolaire et universitaire engagée par le gouvernement Berlusconi et sa ministre de l'Éducation, Mariastella Gelmini.

Le mouvement a désormais un nom : « l'onda », c'est-à-dire la vague, une vague qui n'envisage nullement de se retirer face à la réforme Gelmini. Celle-ci a prévu pour les universités une diminution de crédits d'un milliard d'euros et une réduction du personnel par le non-remplacement, dans le projet initial, de 80 % des départs en retraite. Enfin, elle prévoit la possibilité, dans le cadre de « l'autonomie » des universités, que celles-ci puissent décider de se transformer en fondations de droit privé, financées sur le modèle américain par tel ou tel groupe capitaliste. Les financements publics devraient alors être attribués à parité aux établissements publics ou privés, en fonction seulement du nombre d'étudiants inscrits.

Le gouvernement italien veut réduire radicalement ses dépenses en matière de services publics et cela se traduit, en particulier, par la misère croissante de l'enseignement et de la recherche. Les chercheurs sont le plus souvent embauchés sous statut précaire et ils y restent des années, sans guère de perspective de sortir un jour de cette situation.

Devant le rejet que provoque sa réforme, la ministre Gelmini y a apporté quelques modifications, notamment en réduisant à 50 % le non-renouvellement des départs en retraite et en débloquent quelques crédits. Elle espère ainsi mettre de son côté une partie des universitaires et des recteurs qui, jusqu'à présent, se montrent plutôt favorables au mouvement. Mais

son plan fait partie d'un plan plus vaste de coupes budgétaires décidées par le gouvernement et qu'elle ne fait qu'appliquer dans son propre domaine.

Outre les universités, le plan touche encore plus durement l'enseignement primaire et secondaire, dans lesquels 87 000 suppressions de postes sont prévues sur trois ans. De nouvelles normes sont prévues également qui, si elles étaient appliquées, pourraient amener la fermeture d'un grand nombre d'écoles n'ayant pas le nombre suffisant d'élèves et obliger ceux-ci, dans les campagnes, à faire des kilomètres pour se rendre en classe.

C'est donc bien la politique et les choix du gouvernement



Manifestation à Rome.

qui sont mis en accusation, au moment d'ailleurs où Berlusconi annonce un plan de 80 milliards d'euros de « soutien à l'économie ». Mieux vaudrait dire qu'il s'agit de soutien aux profits du grand patronat, vers qui va toute sa sollicitude en cette période de crise. De nombreuses banderoles étudiantes, proclamant « nous ne paierons pas votre crise » montraient que nombre de manifestants en sont conscients.

Face à la « vague », le gouvernement Berlusconi joue maintenant visiblement le pourrissement, comptant que celle-ci retombe. Mais les assemblées nationales du mouvement, tenues à Rome les 15 et

16 novembre à la suite de la manifestation nationale de la veille ont débouché sur l'appel à le poursuivre. Les occupations d'universités, en fait assez symboliques, continuent en l'attente d'autres manifestations et notamment de la journée de grève générale à laquelle la CGIL, le principal syndicat italien, vient d'appeler pour le 12 décembre.

Si cet appel est bienvenu, il vient malheureusement tard et après bien des hésitations de la centrale sous des pressions contradictoires. Tandis que la fédération de la métallurgie – la FIOM – appelait déjà à la grève, le secrétaire général de la CGIL Epifani voulait sauvegarder le « dialogue » avec le gouvernement. C'est celui-ci qui, en engageant une concertation avec le patronat et les deux autres centrales syndicales CISL et UIL, sans même s'adresser à la CGIL, n'a plus guère laissé le choix à celle-ci.

Il resterait cependant à préciser les objectifs de cette journée car, comme d'habitude, la direction de la CGIL se limite à déclarer vaguement qu'il faut des mesures pour faire face à la crise ; tout comme d'ailleurs le principal parti d'opposition, le Parti Démocrate de Veltroni, qui a montré dans le passé qu'il pouvait mener une politique tout à fait analogue à celle de Berlusconi.

Or, le « nous ne paierons pas votre crise » proclamé par les banderoles étudiantes concerne encore plus directement les travailleurs confrontés à la baisse du pouvoir d'achat, aux fermetures d'entreprises et aux conséquences d'une récession économique qui s'étend. Alors il est à souhaiter que cette exigence se fasse entendre de plus en plus largement et que, de ce point de vue, la journée du 12 décembre ne soit qu'une étape dans une riposte d'ensemble dont le mouvement étudiant n'aura été que le premier signe.

André FRY

• Algérie

Ports d'Alger et de Djendjen Les travailleurs refusent la privatisation

Pour s'opposer à la privatisation des activités les plus rentables des ports d'Alger et de Djendjen, les travailleurs portuaires d'Algérie devaient faire grève mercredi 12 novembre. L'appel ayant été annulé par les dirigeants de l'UGTA, les problèmes restent entiers. Et une nouvelle grève a été décidée pour les lundi 24 et mardi 25 novembre.

Le port de Djendjen, situé à 350 km à l'est d'Alger, au nord-ouest de Constantine est un port en eau profonde qui peut recevoir les plus gros navires. Il dessert en fait la première zone franche d'Algérie, devenue zone industrielle, la zone de Bel-lara, proche d'El Milia sur la route de Constantine.

Ce que le gouvernement algérien, dans le cadre de sa politique de privatisation, veut céder à la société (Dubai Ports World) DPW, c'est le port de Djendjen, ainsi que, dans le port d'Alger, le trafic de containers et celui du môle 17 qui accueille quotidiennement 14 navires, soit 70 % de l'activité du port.

Dubai Ports World détient déjà 29 terminaux à containers dans 18 pays (Émirats, Chine, Allemagne, Inde, Venezuela, Arabie Saoudite, etc). DPW devait racheter six ports américains mais le Congrès américain avait opposé son veto. Cette société a des vues sur tous les ports privatissables.

Et même si le président du

groupe laisse entendre qu'il ne procédera pas à des compressions d'effectifs, personne ne le croit. Tous sont sûrs que les emplois seront laminés. D'après la coordination des syndicats portuaires DPW ne garderait que 300 dockers sur les 12 000 existant et 668 travailleurs portuaires sur les 3 600.

Les travailleurs se sont donc mobilisés contre ce projet de privatisation. Mercredi 12 novembre, la grève avait été préparée par la coordination des syndicats des ports d'Algérie, qui dépend du syndicat officiel, l'UGTA. Mais le secrétaire général de l'UGTA, revenu d'urgence de Bruxelles, réussissait à annuler cette grève en disant qu'il allait en discuter directement avec le chef de l'État et obtenir un gel de la privatisation, si les travailleurs renonçaient à leur mouvement.

Et ce fut précisément pendant cet intermède que le représentant du gouvernement signalait mardi 11 novembre en catimini la privatisation des activités les plus profitables des ports d'Alger et de Djendjen avec le président de DPW.

Mais les travailleurs ne veulent pas en rester là. Au cours d'assemblées générales houleuses les dockers et les travailleurs des ports ont décidé une grève des dix ports d'Algérie pour le lundi 24 et le mardi 25 novembre.

Paul DUMONT

Une mise au point nécessaire

Le 21 septembre, une conférence nationale prenait acte du fait que « la fraction l'Étincelle » qui s'était constituée au sein de Lutte Ouvrière depuis plus de douze ans, s'était mise en dehors de notre organisation en présentant des candidats aux élections municipales contre ceux de la majorité et en participant à la tentative de construire le Nouveau Parti Anticapitaliste, ce qui constituait une double appartenance inacceptable. Depuis, nous n'avons plus aucun lien, ni aucun rapport, avec ceux qui constituaient cette fraction.

Deux mois plus tard, ceux-ci, sur le site internet de

leur revue, comme dans diverses publications, continuent à se dire « fraction l'Étincelle de Lutte ouvrière ». Apparemment, ils n'ont pas éprouvé le besoin de se donner une identité politique propre, et veulent continuer à s'abriter derrière la nôtre.

Cela ne nous gêne pas spécialement : après tant de critiques déversées sur nous, c'est plutôt un hommage ! Mais vis-à-vis de leurs propres lecteurs, se cacher derrière une étiquette à laquelle ils n'ont aucun droit est un abus de confiance. Et c'est pour les lecteurs que nous pourrions avoir en commun que nous faisons cette mise au point.